

Regards Croisés



Le rôle de l'école dans la création de l'illettrisme

Bruxelles, du 1er au 3 mars 2017



Lire et Ecrire
Communauté française

Contenu du compte rendu

PRÉSENTATION DU GROUPE	p. 5
CE QUE NOUS VOULONS FAIRE ENSEMBLE	P. 5
LES REGLES POUR QUE NOTRE GROUPE FONCTIONNE LE MIEUX POSSIBLE	P. 6
NOS REPRESENTATIONS DE L'ÉCOLE	
1. Pour moi l'école c'est...	P. 8
2. Nos flèches, nos parcours de formation	P. 13
3. Synthèse des problèmes	P. 25
LE SYSTÈME SCOLAIRE	
1. Les niveaux officiels et les objectifs annoncés de l'école	P. 26
2. Le schéma du système scolaire	P. 33
3. L'histoire de l'école	P. 35
PARCOURS D'ENFANTS ET INÉGALITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES	
1. Les parcours de 4 enfants en primaire	P. 48
2. Le choix de l'école secondaire	P. 59
3. Le parcours des 4 enfants en secondaire	P. 64
NOTRE FRESQUE	P. 72

SYNTHESE DES PROBLEMES	p. 75
LES ACTEURS DE L'ECOLE	P. 77
LA RELATION FAMILLE ECOLE	P. 79
LE PACTE D'EXCELLENCE	P. 84
LES ACTEURS QUI VEULENT CHANGER L'ECOLE	P. 91
NOS QUESTIONS DE RECHERCHE	P. 91
EVALUATION DE LA FORMATION	P. 97
ANNEXES	
1. Présentation de l'opération coup de pouce	P. 100
2. Quelques acteurs de l'école	P. 104
3. Groupes de travail du pacte d'excellence	P. 109
4. Quelques acteurs qui veulent changer l'école	P. 113
POEMES DE CHANTAL	P. 121

PRÉSENTATION DU GROUPE

Le groupe, constitué de 30 personnes, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, de Belgique et d'ailleurs, apprenants en alphabétisation et ex-apprenants, formateurs, animateurs, éducateurs, agents d'accueil, enseignants et chercheurs, a travaillé autour de la problématique du rôle de l'école dans la création de l'illettrisme. Chacun a contribué à la construction d'un savoir commun à partir de ses expériences et de ses savoirs.

Ont participé : Alexandrine, Angélique, Aurélie, Bernadette, Bruno, Cécile, Chantal G., Chantal V, Charlotte, Christelle, Christine, Claire, Elisabeth, Hawa, Hugues, Isabelle, Josiane, Lilian, Maria, Mariame, Marleen, Monique, Nathalie, Philippe, Prisca, Rahat, Roland, Sébastien, Sweeka, Yolande, Yves.

CE QUE NOUS VOULONS FAIRE ENSEMBLE

Aurélie a ensuite présenté les objectifs de la formation :

Nous questionner et construire ensemble de nouveaux savoirs à partir des expériences et des connaissances de chacun



Penser ensemble l'école et construire un travail de recherche



Jour 1 – 01/03

Nous connaître et créer une identité de groupe



Comprendre l'école : qu'est-ce que c'est « l'école » en Belgique ? Comment fonctionne-t-elle ?

Nos représentations

Le système scolaire

L'histoire de l'école

Projection du film « les héritiers »

Jour 2 – 02/03 :

Comment et pourquoi l'école renforce les inégalités ?

Les inégalités

Leurs origines

Les acteurs dans et hors de l'école

Création d'une fresque



Jour 3 – 03/03 :

Les changements officiels envisagés pour l'avenir

Développer une question de recherche

LES RÈGLES POUR QUE NOTRE GROUPE FONCTIONNE LE MIEUX POSSIBLE

Elles s'appuient sur des valeurs d'éducation populaire et certains aspects sont extraits de la démarche de « Croisement des savoirs » d' ATD Quart Monde.

Des postulats

- Tous acteurs.
- Des expériences différentes. Des savoirs différents. Des savoirs égaux.
- Chacun est expert de sa propre expérience.
- Tous capables de penser et d'être plus : nous pouvons tous apprendre de nouvelles choses et changer.

Une méthode

- Travail collectif.
- Pas de jugement de l'expérience de l'autre.
- A partir des expériences de tous,
- Déconstruction/construction de savoirs
- Création d'un nous
- Recherche de ce qui est juste pour nous tous.
- Organisation de moments où les personnes de statuts similaires travaillent ensemble.
Pourquoi ? Notre groupe est composé de personnes de statuts et de savoirs différents.

Notre société, au contraire de la formation, hiérarchise les savoirs : savoirs socialement reconnus (*professionnels*) et non reconnus (*liés à l'expérience*). Nous voulons éviter de reproduire les prises de pouvoir inconscientes de ceux détenteurs des savoirs « reconnus ».

Ecoute et prise de parole

- L'écoute constitue une attitude fondamentale.
- La parole est demandée ; une fois reçue, chacun tente de parler de manière brève sans être interrompu.

Confidentialité

Ce qui est dit dans le groupe relativement à des personnes appartient au groupe et n'est pas rapporté ou discuté à l'extérieur.

NOS REPRESENTATIONS DE L'ÉCOLE

1. Pour moi, l'école c'est....

Parmi une série de photos déposée sur le sol, chaque participant en a choisi une qui évoquait pour lui l'école. Puis chacun a expliqué son choix. Vous trouverez ci-dessous les explications de chacun des membres du groupe classées en différentes catégories :



Tout le monde ne va pas à l'école :

- « Une image un peu triste, ce sont des enfants qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école. Ils sont en train de travailler alors qu'ils devraient être à l'école. Ce n'est pas normal qu'à leur âge, ils soient en train de travailler. Leur place est à l'école pour apprendre comme les autres enfants. Je pense que c'est une zone de guerre. On ne voit que des enfants. »
- « Je n'ai jamais été à l'école. J'ai grandi et on ne m'a jamais donné la chance d'aller à l'école. Ils m'ont fait travailler. Mais quand je regarde un livre, j'ai envie de savoir ce qu'il y a dedans, si jamais je comprends les images, mais je ne comprends pas ce qui est écrit. Je suis à Lire et Ecrire pour qu'un jour j'arrive à écrire, à lire, à comprendre ce qu'il y a dans un livre. »
- « J'ai pris 2 photos : une fenêtre car je n'ai jamais été à l'école, j'étais renfermée, et pour finir j'ai découvert une maman qui lit un livre à son enfant (deuxième photo) et c'est ce que j'aurais bien aimé pouvoir faire : aider mes enfants à apprendre à lire, à écrire, calculer parce que c'est très important dans la vie. »

L'école qui fait peur, qui rejette, qui soumet, qui exclut, qui fait souffrir :

- « Une image qui me fait peur, qui m'a fait peur au début car je me disais : quand je vais ouvrir un livre qu'est-ce que je vais trouver ? Est-ce que je vais trouver de l'écriture et comment je vais faire pour comprendre ? Car l'école, un coup j'y allais, un coup j'y allais

pas. J'y ai appris sur le tas. Et c'est avec la formation que j'ai faite que j'ai appris et que je sais maintenant un peu mieux me débrouiller dans la vie. »

- « Ce sont des enfants qui sont à l'école. Mais c'est une image négative car ils sont les bras croisés, ils ont le regard vers le bas, ils sont soumis, ils se taisent. C'est un peu négatif. C'est ce que je vis un peu pour le moment avec mes petits fils qui sont en première primaire. »
- « Par rapport aux enfants qui ne vont pas à l'école et ceux qui vont à l'école, parfois on les oublie et on les met au fond de la classe. Et le vent il passe. C'est un peu mon cas. On te met au fond de la classe sur une grande table : « débrouille-toi. On s'occupera de toi plus tard »
- « Je vais parler du temps, une montre, une horloge. Dans les écoles, on ne respecte pas beaucoup le temps nécessaire pour apprendre à lire et à écrire, c'est un gros problème. Un autre problème c'est qu'il n'y a pas d'alternance entre les plages où les enfants peuvent se ressourcer et donner. Les périodes de 50 minutes ne conviennent pas du tout pour certaines matières. Et tout ça on n'en tient pas compte. »
- « Je me sentais rejeté, je ne me sens pas à ma place dans la société. J'étais dans un foyer et donc j'ai été dans différentes écoles et je n'ai rien appris. J'ai toujours été mis au fond de la classe. « Tu ne sais pas lire, tu te démerdes ». Pour finir, je suis retombé au Tremplin, une école spécialisée et là j'ai su terminer ma scolarité. »
- « On voit un punk. Pour moi l'école c'est de la souffrance mais surtout en secondaire. L'école n'est pas toujours adaptée aux ados. L'école et la société ne sont pas adaptées à certains âges de l'apprentissage. En primaire, c'était chouette. En secondaire, on a beaucoup de choses à dire que l'école n'accepte pas. Et quand on est un peu rebelle et qu'on a du mal à rester 8 heures avec son cul sur une chaise, c'est dur. »



Et quand on est un peu rebelle et qu'on a du mal à rester 8 heures avec son cul sur une chaise, c'est dur. »

- « Je me suis toujours retrouvée dans le fond de la classe avec ce papier. « Mets-toi dans le fond de la classe avec ce papier, débrouille-toi et

quand tu sauras lire et écrire, tu me diras. »

La deuxième photo, c'est l'ordinateur, car depuis que j'ai un ordinateur, je me débrouille toute seule sans l'aide de personne. J'aimerais bien pouvoir arriver à payer les factures. »

- « J'ai pris une bouteille d'encre d'où il sort des lettres bien faites et puis un gros pâte d'encre. Pour moi l'école c'est ça, on peut faire de belles choses mais il y a aussi beaucoup de souffrance, souffrance morale et souffrance physique. Apprendre à lire et à écrire, c'est dur ; apprendre à calculer c'est dur. Alors que cela devrait viser à l'épanouissement, j'aimerais que ce soit plus créatif et plus artistique et moins douloureux. »



- « On voit deux ampoules, une allumée et une cassée. L'école a pour mission d'éveiller les esprits, de donner l'envie d'apprendre. Quelquefois elle le fait mais malheureusement quelquefois, elle casse et elle fait beaucoup de mal. Ces deux idées sont en contradiction et donnent un certain malaise. »

L'école, c'est beau ou c'est important parce que

- « L'école représente pour moi un lieu d'apprentissage, de socialisation, de rencontres, d'écoute. »
- « Ça fait penser à un coquelicot. Mais ce n'est pas un coquelicot, c'est une peinture d'un artiste espagnol. Ses peintures ne font pas loin de 2 mètres de haut et la particularité de ces peintures, ce sont des peintures à sentir. C'est fait avec de la cire d'abeille et des piments et ça a une odeur très forte. Quand j'ai vu la photo par terre, cela m'a rappelé de suite l'odeur et l'expérience de l'avoir vue en face de moi. L'image de l'école, c'est une expérience pleine, c'est la vue, c'est l'ouïe, c'est l'odorat, c'est tous les sens. »
- « On voit des ouvriers en Egypte qui construisent une pyramide. L'école on doit y aller et on n'a pas le choix, tout le monde doit y aller, mais chacun peut apporter quelque chose pour construire une pyramide, quelque chose de grand et de beau. »
- « Moi aussi j'ai pris une image d'enfants. Car chez nous les enfants passent une grande partie de leur vie sur les bancs de l'école et je pense que c'est important qu'ils puissent construire leurs savoirs. Ici ils sont intéressés, ils sont en train de construire un puzzle. »
- « Pour moi c'est important, on y voit de l'écriture. »

- « L'école pour moi c'est un partage, une envie de faire passer à quelqu'un d'autre un message et de faire connaissance. »
- « L'école ce n'est pas seulement apprendre à lire et à écrire, c'est aussi apprendre un métier pour se débrouiller dans la vie. »



C'est à tout âge :

- « L'école pour moi c'est important, il n'y a pas d'âge pour aller à l'école. Si tu ne sais pas, il faut y aller pour apprendre. A l'école, tu commences à découvrir beaucoup de choses de la vie, les papiers, les factures. »
- « Si tu ne connais pas les papiers, c'est un grand handicap, si tu ne peux pas sortir seule, tu es bloquée, tu ne peux rien faire. Mais quand tu connais les papiers, tu peux aller où tu veux. Maintenant je sais écrire mon nom, je sais dire si ce papier est pour ma fille, ou ma petite fille. »
- « On voit une ville, il y a des personnes d'âges différents qui regardent la ville. Cela m'évoque qu'on peut apprendre n'importe où, on ne doit pas nécessairement être dans une classe, les savoirs peuvent se transmettre n'importe où, il suffit de savoir ce qu'on vise et à n'importe quel âge on apprend. Ça reste positif. L'idéal de l'école c'est transmettre des savoirs mais comme pas mal de personnes l'ont dit, il faut aussi laisser la place aux élèves pour s'épanouir, avoir envie, arriver à quelque chose. »
- « L'école pour moi c'est comme un voyage. Avant je n'aimais pas l'école du tout. Et maintenant je suis à Lire et Ecrire et je suis tellement contente, cela me fait tellement plaisir. »

Apprendre, c'est du travail, du courage, avec l'aide d'autres :

- « J'ai choisi un gros téléphone. Avant quand je voyais le téléphone fixe sonner et que je

savais que c'était les profs, je ne décrochais pas. Depuis que le téléphone mobile existe, je parle avec les profs via SMS. C'est ça qui m'a donné du courage. »

- « Je vais dans le comité dans les écoles pour aider les parents à inscrire leur enfants. Et on les oriente vers des associations qui les aident. Car beaucoup d'enfants ne savent pas lire et les parents ne savent pas toujours s'exprimer, ils ont du mal à parler. »
- « Quand on ne sait pas lire, on est handicapé, il faut travailler pour apprendre. »

Il faut changer l'école :

- « L'école c'est encore un bel outil pour la liberté, un bel avenir pour nous autres hommes et femmes, à une condition : qu'on la transforme radicalement, qu'on lui donne des couleurs différentes, beaucoup de noir et une pointe de rouge. »

Nous avons ensuite collé les photos choisies sur une fresque posée au sol.



2. Nos flèches, nos parcours de formation

Chaque participant a reçu une grande flèche reprenant les âges de la vie de 3 à 18 ans. Il a dû la compléter à l'aide de papiers de couleurs, de signes, de diplômes :

Puis nous avons formé des groupes de pairs (groupes d'apprenants, groupes de formateurs) dans lesquels nous avons travaillé sur base des consignes suivantes :

- a) Chacun de vous va expliquer sa flèche aux autres membres du sous-groupe.
- b) Après avoir expliqué vos parcours scolaires, vous allez coller vos flèches sur un panneau commun.
- c) En tenant compte des parcours de tous les membres du sous-groupe, vous allez répertorier :

Ce qui a aidé dans les différents parcours scolaires

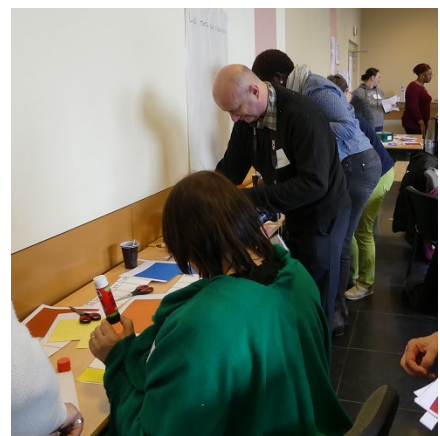
Ce qui a coincé dans les différents parcours scolaires

Ce qui est commun à tous les parcours

Les questions que les récits soulèvent



Vous ferez **une affiche** pour présenter ces 4 points aux autres sous-groupes.

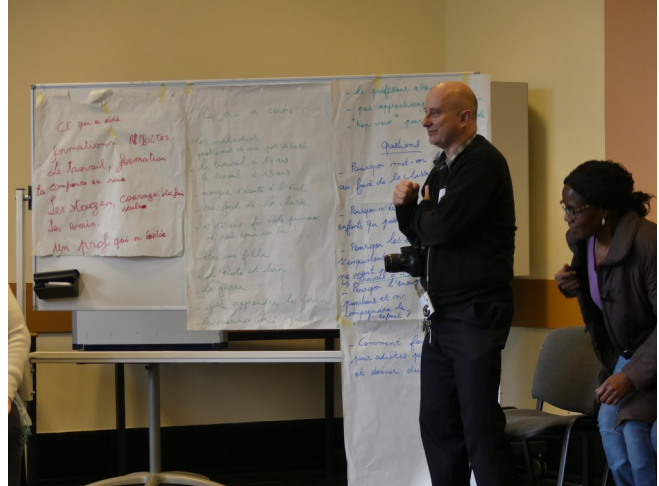


Voici ce que les groupes ont présenté.

Groupe 1 (apprenants)

Ce qui a aidé

- Les formations quand on était adulte
- Le travail, la formation
- Les stages
- Les amis
- Un prof qui a aidé
- La confiance en soi
- Le courage de le faire seul



Ce qui a coincé



- Les maladies
- Des problèmes de vue non détectés
- Le travail à 14 ans
- Le travail à 13 ans
- Le manque d'écoute à l'école
- Au fond de la classe
- Le professeur absent
- Pas d'apprentissage mais dessin
- A 12 ans, fin de l'école primaire, je ne peux tenir un bic

- « Trop vieux » pour rester à l'école
- Etre une fille
- L'école est loin
- La guerre
- Juste apprendre le coran
- Le mariage forcé jeune

Les questions que les récits soulèvent

- Pourquoi met-on les enfants au fond de la classe ?
- Pourquoi n'écoute-t-on pas les enfants qui posent des questions ?
- Pourquoi les enseignants ne s'inquiètent pas quand un enfant ne vient pas à l'école ?
- Travailler à 13, ou 14 ans, comment est-ce possible quand l'école est obligatoire jusque 16 ou 18 ans ?
- Pourquoi l'enseignant donne des punitions et n'essaie pas de comprendre le problème de l'enfant ?
- Comment font les formateurs pour adultes pour être patients et donner du courage ?



Commentaires et explications du groupe

« Moi j'ai arrêté l'école à 11 ans. Et puis à 13 ans, j'ai été travailler au marché. Comme j'étais toujours au fond de la classe, je voulais plus y retourner. »

« A 12 ans, en fin de primaire, je ne savais même pas tenir un bic en main. On met les enfants au fond de la classe. Pourquoi ? C'est grâce aux formations pour adultes que j'ai eu le courage d'avancer. »

« Les amis m'aident pour apprendre à lire et écrire. Je n'ai jamais été à l'école. »

« J'ai eu un prof qui m'a aidé les 2 dernières années. Il n'avait pas peur de répéter son cours plusieurs fois alors que d'autres, ils le disaient une fois et c'était tout ! Tu avais compris ou pas, ils s'en foutaient. J'ai aussi eu un prof qui est tombé malade plusieurs mois. On a été mis dans la classe supérieure, et là on nous mettait dans un coin et on dessinait. »

« Les amis m'aident pour apprendre à lire et écrire. Je n'ai jamais été à l'école. »

« Je ne savais pas lire et écrire. J'ai eu le courage, en arrivant ici à 48 ans, de retourner à l'école. »

« Jusqu'à 6 ans, j'ai été en maternelle. On m'a fait passer des tests et on m'a dit « toi tu passeras ta vie au fond de la classe ». Et on m'a mis dans des foyers. Et comme j'avais des problèmes de cœur et de santé, au lieu de passer ma vie à l'école, je passais ma vie dans les hôpitaux. Et quand je sortais de l'hôpital, je prenais l'école comme un train qui roulait, au milieu du trimestre. Le professeur me regardait et me disait : « qu'est-ce que tu viens faire ici ? » Je ne comprenais rien. Et on m'a mis au fond de la classe. Et à 14 ans, ma mère nourricière m'a dit : « Toi au lieu d'user tes fonds de culottes sur les bancs de la classe, tu vas aller travailler ». Jusqu'à 18 ans. A 18 ans, j'étais pas majeure car j'étais de l'assistance. Si tu voulais être majeure, il fallait signer un papier, comme quoi tu assumes tes responsabilités. J'ai signé ce papier et j'ai dit : « je suis libre, je fais ce que je veux ». A 20 ans, je me suis mariée, à 21 ans j'ai eu ma fille et à 35 ans, je me suis dit : « il faut que je me débrouille toute seule, il faut que je fasse quelque chose pour apprendre à lire ». Car je n'osais pas aller aux réunions de parents ni m'occuper des devoirs de mes enfants. Ma 3^{ème} fille m'a dit : « à quoi ça sert d'apprendre à lire et écrire ? » Car je n'ai pas pu suivre sa scolarité. »

« Je n'ai pas eu la chance d'aller à l'école, je me suis mariée à 16 ans. Aujourd'hui, je ne sais pas lire ni écrire, c'est un handicap pour moi. Maintenant je suis en formation, avant je devais demander aux gens pour prendre le train. Maintenant, je ne dois plus demander. »

Groupe 2 (apprenants)

Ce qui a aidé

L'enseignement spécialisé a aidé plusieurs d'entre nous à trouver leur place.

Ce qui a coincé

- Les certificats ou diplômes de l'enseignement spécialisé ne sont pas reconnus.
- On n'aide pas assez vite les enfants en difficulté.
- Des situations familiales.
- Le jugement à cause de la pauvreté ⇒ ça bloque.
- Les autres enfants humilient et excluent aussi.
- « T'es nul », « t'es pas capable » !

- Les professeurs
 - ◆ Ne s'intéressent pas.
 - ◆ Descendent l'enfant, l'humilient devant toute la classe.
 - ◆ Punitons physiques.
 ⇒ l'enfant se renferme.
- Pas assez de contacts profs-parents.
- Si le parent veut réagir, c'est l'enfant qui paye.
- Les classes surchargées.
- Le respect « élèves-professeurs ».
- Des guerres.

Les questions que les récits soulèvent

- Pourquoi l'école ne bouge pas ?
- Pourquoi on met de côté certains enfants par rapport à d'autres ?
- Pourquoi les profs aident les enfants qui vont bien et pas ceux qui ont des difficultés ?

Commentaires et explications du groupe

« A l'âge de 6 ans, j'ai commencé à aller à l'école : première année, deuxième année. Après il y a eu la guerre. A l'âge de 10 ans, une bombe a explosé et j'ai perdu la vue. Je n'ai plus pu aller à l'école. J'ai pu suivre une formation à Lire et Ecrire mais après 3 ans, on m'a dit qu'il fallait que je laisse de la place pour des nouveaux car je me débrouillais déjà. Grâce aux traitements, je peux voir un peu. J'ai suivi une formation en cuisine mais je ne peux pas travailler à cause de problèmes de santé. Je suis retournée à Lire et Ecrire. »

« J'étais en maison d'enfant tout petit. J'ai fait mes maternelles, c'est passé comme une lettre à la poste. Puis j'ai fait mes primaires mais dès le début j'avais des lacunes. Le professeur m'a mis au fond de la classe. J'ai changé souvent d'école, je faisais une année dans une école, une année dans une autre école. Avec tout cela j'ai pris du retard en lecture, en écriture. Puis je suis tombée dans une école spécialisée, et là on était 20 et on avait 2 professeurs, un pour les plus avancés et un pour les plus faibles. Il prenait son temps pour expliquer. Je suis parti de l'école spécialisée avec un certificat mais ce certificat ne vaut rien. »

« Les enfants, quand ils n'ont pas grand-chose à se mettre comme vêtement, ils sont tout de suite rejetés « toi tu es nul, tu n'as rien à faire là ». Et du coup on n'existe pas. Tu ne fais pas partie du groupe si tu n'as pas les bons vêtements. C'était vrai au temps où on était à l'école. Mais c'est encore vrai maintenant. »

« Moi j'ai fait mes primaires. On m'a laissé passer alors que je ne savais pas lire et écrire. Puis j'ai été dans une école spécialisée grâce à un médecin qui a détecté des problèmes. Puis j'ai suivi des cours de cuisine, j'ai eu mon diplôme puis j'ai fait une formation dans un restaurant. Mais on ne m'y a pas gardée car je ne savais pas lire et écrire. Heureusement que j'ai eu Lire et Ecrire pour combler mes lacunes. Mais j'ai quand même encore des lacunes. Mon premier mari ne m'a jamais encouragée, au contraire. Mes parents non plus. Grâce à Lire et Ecrire, j'ai ouvert des portes et je ne veux plus que les portes se referment. »

« J'étais d'une famille nombreuse, mon papa et ma maman se sont séparés. Ma maman s'est retrouvée avec 8 enfants. On habitait l'île Maurice, elle a essayé de caser ses enfants à gauche, à droite. J'avais 7 ou 8 ans, j'ai été élevée par la famille, mais la famille qui m'a adoptée, ne m'a jamais envoyé à l'école, j'ai dû travailler à l'âge de 9 ans. Et donc je ne sais pas lire et écrire. C'est un handicap. J'ai eu la chance de venir en Belgique. J'ai épousé un Belge, j'ai eu des enfants. Mon mari m'a bien aidé. Après j'ai dû travailler car mon mari a eu des problèmes de santé. Puis il est décédé et je me suis retrouvée avec 3 enfants. Maintenant mes filles sont grandes, deux sont mariées. Et j'ai décidé de reprendre une formation. »



Groupe 3 (chercheur, agent de sensibilisation, agent d'accueil, directrice, coordinatrice)

Ce qui a aidé	Ce qui a coincé
<p>La famille (soutien) : les frères, le père, le mari La famille « lettrés » (tradition familiale) Ma grand-mère Le père « lettré » + la mère</p> <p>Livres Livres à la maison L'amour des livres Rencontre avec des personnes cultivées et engagées (surréalistes) « ressources »</p> <p>Les enseignants (certains de façon individuelle et complicité)</p> <p>La motivation – l'envie d'apprendre</p>	<p>Coutumes et traditions</p> <p>Enseignants (certaines remarques « cassantes ») Le professeur de français qui « casse » Elitisme de l'école Ecole primaire paroissiale (différentes classes sociales).</p> <p>La militance politique (on est exclus à cause d'idées)</p>

Les questions que les récits soulèvent

- Peut-on réformer /révolutionner l'éducation ? Et ou l'instruction ?
- Pour réformer l'école, ne faut-il pas changer la société : volonté partagée ?
- Redéfinir le rôle de chacun : parents, enfants, enseignants ?
- Comment motiver ? Donner l'envie d'apprendre ? Afin d'éviter le décrochage
- Quelle formation pour les enseignants ? Pour transformer l'école, il faut qu'ils enseignent autrement.



L'histoire de Mariame

« Quand j'étais jeune, les filles n'allaient pas à l'école. Dans ma famille, on était 14 enfants : 8 garçons qui étaient prioritaires, eux devaient aller à l'école. Mon papa était polygame et il pensait que les filles devaient aider leurs mamans, elles devaient apprendre à s'occuper du ménage et qu'à 16 ans, si elles avaient un mari, elles quittaient la maison. Je n'ai pas été à l'école. Mon frère qui me suivait et celui avant moi, on les a inscrits à l'école. Quand mon frère revenait, moi j'avais envie d'apprendre, je prenais l'ardoise, j'avais envie d'écrire et lui me montrait les mots qu'il avait appris. On se cachait. Pas à pas, j'ai passé 3 ans comme cela mais avec la complicité de l'institutrice car mes frères lui ont expliqué : « Ma sœur veut apprendre mais nos parents ne veulent pas ». L'institutrice leur a donné des devoirs que je faisais. Il se trouvait que j'étais plus intelligente qu'eux et très motivée. Mon père nous a surpris un jour, il a vu la complicité entre les enfants et que le soir on se cachait. Il m'a demandé : « Mariame qu'est-ce que tu fais là ? » « J'apprends à lire et écrire. » « Ah bon ! Tu apprends à lire et écrire ? Tu ne peux pas aller à l'école. » « Oh si je veux aller à l'école. » « Mais non une femme ne va pas à l'école. Tu dois te marier... » « Moi j'ai envie de savoir lire et écrire. » Il est allé dire cela à ma mère et aux autres femmes.

Puis il m'a dit : « De toute façon, tu as grandi, tu ne peux pas commencer l'école. Tes frères t'ont dépassée. » « Oh non, je suis dans la même classe qu'eux. » Il a été compréhensif. Il s'est dit : « On va essayer, on va la laisser aller ». J'ai donc continué jusqu'au certificat d'études primaires élémentaires. J'ai eu une bourse, 12.500 Francs CEFA. J'ai donc continué les secondaires.

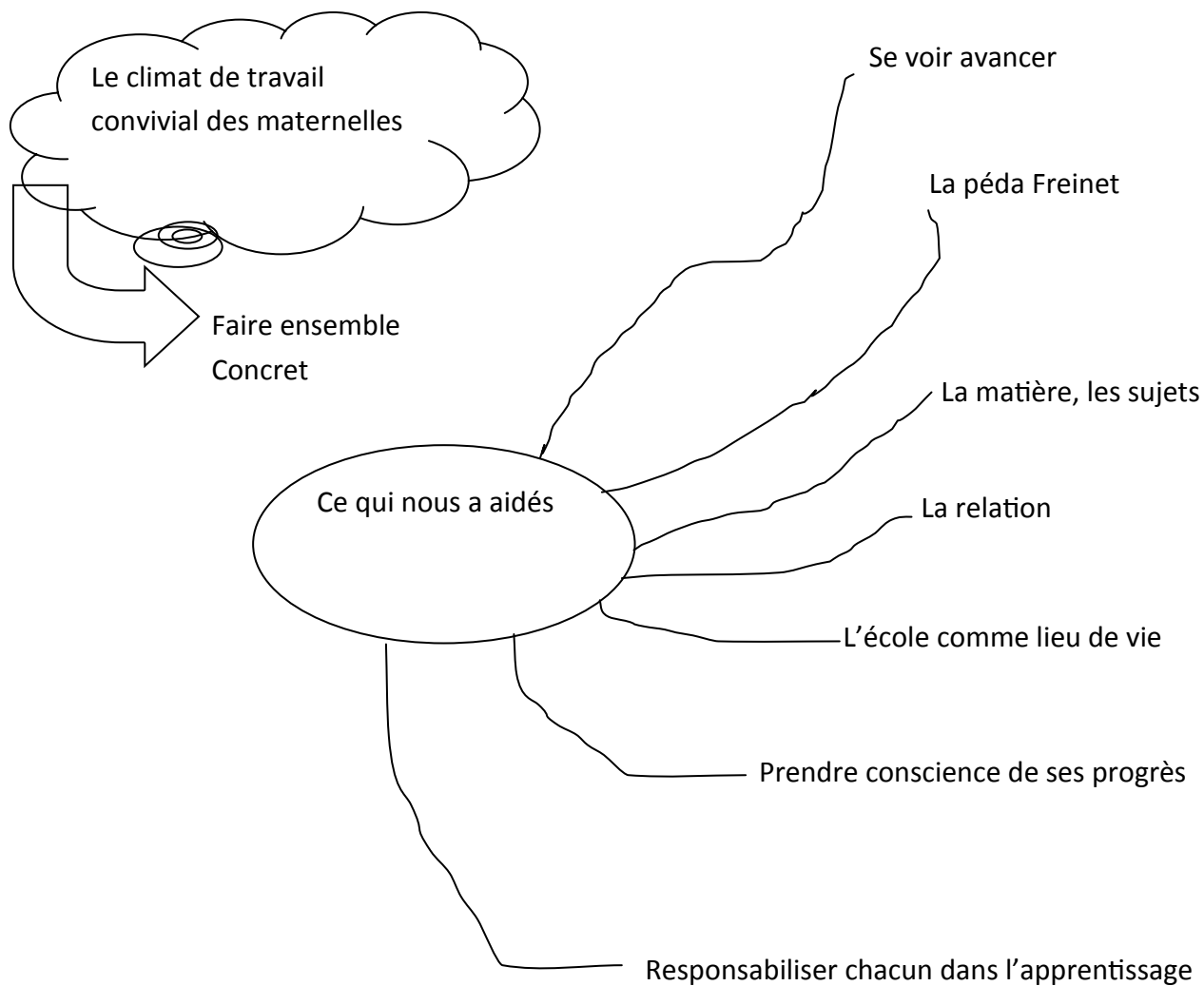
Et heureusement ou malheureusement, j'ai rencontré un Belge, qui s'est amouraché de moi et moi aussi j'étais amoureuse de lui. Chez nous, dans la coutume, on ne peut pas se voir dans le dos des parents. Ils surveillent. Ils ont vu qu'on se parlait « Qu'est-ce que tu fais avec ce blanc-là ? » « On cause ! » « Tu causes beaucoup avec ce blanc-là ». Et après, mon père a appelé Marcel. « Marcel, qu'est-ce que tu fais avec ma fille ? » « J'aime votre fille ». « Si tu aimes ma fille, tu dois la marier ». « Mais elle n'a que 16 ans. Si je la marie on va me dire que je suis un pédophile. » On a décidé de faire un mariage traditionnel. Mais il avait fini son année de travail, son contrat. Il devait rentrer en Belgique. Mais moi je ne pouvais pas le suivre car officiellement je n'étais pas sa femme. Quand il est rentré, il m'a invitée comme amie. Maintenant les choses sont dures, mais à l'époque, ce n'était pas si dur. « Tu n'as pas 18 ans, on ne peut pas se marier. Il faut que tu aies 18 ans pour qu'on puisse se marier. Alors tu vas aller à l'école. » J'ai été à l'école professionnelle, puis en Haute Ecole. Je suis sortie comme infirmière. Mais le problème : Mariame ne supporte pas la vue du sang. Chaque fois que je voyais du sang, je tombais dans les pommes. Je me suis mariée, voilà les enfants qui arrivent. Mon mari m'a beaucoup aidée à suivre des études supérieures. J'ai eu mon graduat.

Mais le travail que je devais faire ne m'intéressait pas. J'ai fait mon graduat en éducatrice. Mais j'ai dit à mon directeur « Je ne peux pas rester ici car je vais finir en prison. » « Pourquoi ? » « Je ne supporte pas vos enfants, ils sont tellement mal élevés, je vais finir par leur donner des claques. » J'ai quitté et je suis allée m'asseoir comme femme au foyer. Mon mari m'a dit : « tu n'as pas fait tout ça pour rester à la maison. Tu vas retourner à ce que tu as à faire. Je vois que tu peux atteindre plus, mais tu t'arrêtes. C'est un bon prétexte de dire que j'ai mes enfants. Mais tu as encore à faire. » Je suis retournée sur les bancs et je suis agrégée en littéraire. C'est pour ça « l'Afrique en livres ». Je suis rentrée dans les livres, j'ai travaillé, j'ai suivi des formations. Je suis devenue formatrice d'adultes. Et maintenant j'ai créé mon association en 2006. L'association fonctionne bien, elle s'appelle l'Afrique en livres. Je fais la promotion de la littérature africaine ici. Je fais des exposés dans les écoles sur l'Afrique et je fais des exposés dans les écoles sur des femmes : « Oui, ma chérie, tu peux. Je t'explique mon parcours pour te montrer que je ne baisse pas les bras. »

En 2005, quand mon mari est mort, j'ai tout laissé, j'ai voulu rentrer au pays, je suis partie. Au troisième mois, on m'a dit : « C'est quand que tu retournes chez toi ? » « Mais c'est chez moi ici. » « Mais non, ce n'est pas chez toi ici, tu ne peux plus vivre ici, retourne chez toi. La Belgique c'est chez toi ». « En Belgique, on me dit que ce n'est pas chez moi ici. » Je suis un « apani », une chauve-souris : je ne suis pas un oiseau, je ne suis pas une souris. »



Groupe 4 (Formateurs)



Les points communs

- On a tenté de se conformer, de passer au travers : j'ai écrasé, j'ai fait résilience
- Envie d'apprendre
- Nous avons envie de donner envie d'apprendre (jolie contagion)
- En maternelle, pas de problème... Mais à un moment ça coince



Les questions que les récits soulèvent

- La question de la confiance ⇒ comment créer les conditions de la confiance ?
- Remettre en question la dictature du temps, les rythmes d'apprentissage (référentiels, normes) ⇒ comment respecter les différences et les valoriser ?
- Comment relier les apprentissages au « hors classe », à la vie ?
- Importance d'alterner théorie et pratique
- Importance d'aborder tous les sens
- Quelle posture de l'élève ?
- Quelle posture de l'enseignant ?
- Quelle formation pour l'enseignant ?
- Quelle place à l'erreur ?
- Quelles évaluations ? Qu'est-ce qu'on évalue ?

Commentaires et remarques du groupe

Le système : c'est l'ensemble, le temps, le programme,...

Projet pluridisciplinaire : on parle du manque de projets qui motivent les enfants et leur permettent d'apprendre plusieurs matières et d'en comprendre l'utilité.

La question de la confiance en soi, elle vient parce que les profs, l'école créent un environnement qui me donne confiance. Mais c'est aussi une question de société.

Il faut aussi que l'élève adhère au projet. C'est quoi adhérer ? C'est comprendre, c'est être d'accord et avoir envie. L'enfant doit aussi se retrouver dans le projet, il doit y trouver son intérêt.

La confiance ne se décrète pas, il faut créer les conditions. L'enseignant doit mettre en valeur les capacités de chaque personne au lieu de voir ce qui ne va pas.

On évalue souvent des incompétences (ce qu'on ne sait pas faire) plutôt que des compétences (ce qu'on sait faire), voire des compétences qu'on n'enseigne pas.

3. Synthèse des problèmes qui sont apparus

Nous avons écrit sur des bandelettes les problèmes qui sont apparus dans notre travail en sous-groupe jusqu'à présent :

L'accès à l'école :
C'est trop loin, c'est interdit.

Quelle place accorder à la différence ?
À celui qui est différent du point de vue de la norme.

Où est ma place dans la classe ?
On te dit : tu te mets au 1^{er} rang ou au fond.

Arrêter de nous mettre des étiquettes sur les parents (illettrés), discrimination des parents.

Rôle de l'école

Qui détermine les projets à l'école ?

Les programmes imposés ?
Comment on fait le lien entre le programme, le contenu et les élèves ?
La pédagogie et l'éthique des enseignants ?
Souvent on nous balance le programme comme excuse.

Discrimination entre élèves

Rôle de la famille (parfois stimulante, parfois cassante) et de l'environnement

LE SYSTÈME SCOLAIRE

1. Les niveaux officiels et les objectifs annoncés de l'école belge

Nous avons plongé dans le système scolaire belge. Pour cela, nous avons formé 5 groupes, chaque groupe a reçu une photo d'enfants et l'a associée à un carton indiquant un niveau scolaire (maternelle, primaire, secondaire,...). Ensuite, chaque sous-groupe a associé aussi d'autres photos, représentant ce qu'on peut faire et/ou apprendre.

Ensuite, nous avons réalisé un collage sur base de la consigne :



« Au niveau scolaire que notre groupe a reçu, on va à l'école, pour apprendre quoi ? Pour quoi faire ? »

La maternelle - en Belgique, de 3 à 6 ans



MATERNEL
1^{ère}, 2^e et 3^e

± 3 à 6 ans



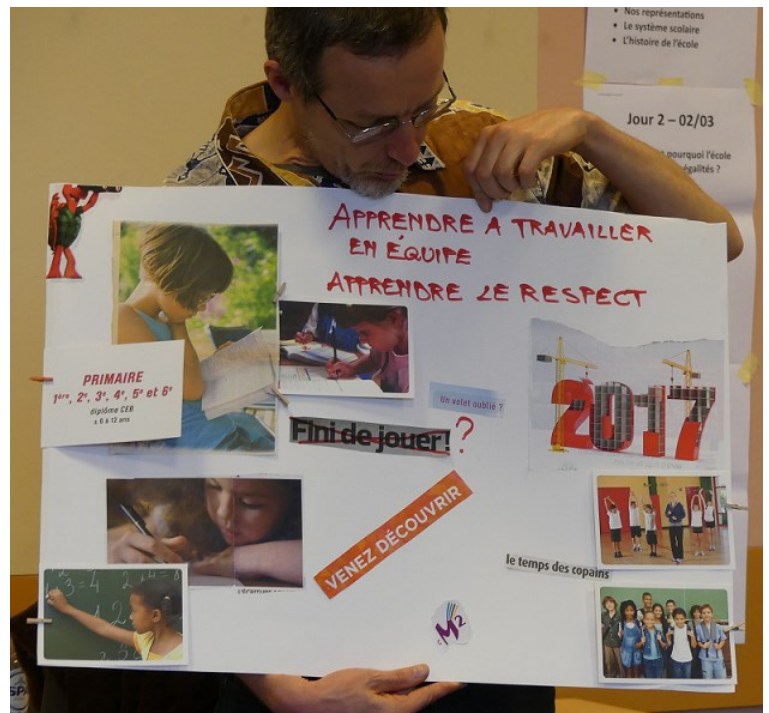
Le panneau représente ce qui peut se passer en maternelle :

- C'est le premier contact avec un groupe.
- Le jardinage : ils aiment toucher la terre, voir la plante qu'ils ont semée.
- Se déguiser en carnaval.
- Faire des gribouillis sur les murs.
- Ils font de la musique.
- Ils font des gâteaux, ils apprennent de la cuisine.
- Il y a aussi des jeux éducatifs, pour apprendre à trouver des lettres, pour faire la transition avec le primaire.
- Ils font une sieste.
- Quand ils ont fini la cantine, il faut se brosser les dents.
- En récréation.
- Quand c'est l'anniversaire d'un enfant, tout le monde le fête avec lui ou avec elle.
- L'enfant qui tombe dans la cour, qui pleure, qui réclame sa maman et c'est l'infirmière qui est là pour consoler. Allo, maman bobo !
- Le cartable du gouter.
- Les bonnets, l'écharpe : ils oublient souvent à l'école.

Les primaires - En Belgique, à partir de 6 ans et pour une durée de 6 ans.



PRIMAIRE
1^{ère}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e
diplôme CEB
± 6 à 12 ans



- On apprend à lire et à écrire.
- Il y a les calculs qui vont avec.
- On commence à construire et l'écriture et les mathématiques.
- Il y a de la gymnastique aussi.
- Il y a le plaisir de la découverte.
- Et puis on a des copains, c'est le temps des copains.
- On a eu une discussion assez prononcée : « fini de jouer ». En Belgique, on nous a souvent dit : « attention en primaire, c'est fini de jouer, il faut rester sur le banc » alors que ce n'est pas l'expérience des Français où il y a une zone de transition entre la grande section et le passage au CP (1^{ère} primaire).
- On apprend le respect.

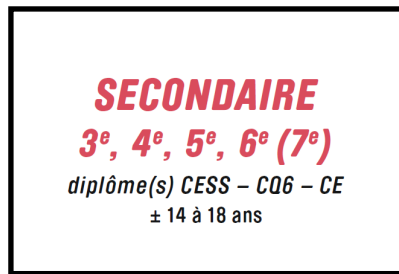
Les 2 premières années du secondaire - De 12 à 14 ans en Belgique



On est parti de l'école idéale. Mais cela se passe à certains endroits :

- Au milieu on a mis la classe. Il commence à y avoir un horaire bien défini.
- Il y a les cours : sciences, géographie, sport, bio,....
- Il y a aussi les loisirs car ils commencent à cet âge-là.
- Des projets artistiques et de voyage : ça aurait été bien d'utiliser le projet de voyage pour faire des maths : calculer le budget, le nombre des kms,... On leur laisse différentes possibilités pour choisir leur voyage.
- Il y a aussi des cours de musique, nouvelles technologies.
- C'est un moment de découverte, il faudrait pouvoir toucher à tout.
- On apprend à être autonome dans son travail.

Les dernières années du secondaire



- On peut être soit dans le général, dans le technique, ou dans le professionnel. Dans le groupe, on a la chance que beaucoup d'entre nous ont des enfants dans le secondaire.
- Ma fille suit des cours de puéricultrice. Elle a fait 6 années, elle va avoir un diplôme ; elle veut faire une 7^{ème} pour se spécialiser et elle aura un autre diplôme. Si elle réussit, elle pourra s'installer comme indépendante, sinon elle devra chercher du travail dans des crèches.
- Ma fille suit des cours de couture, de cuisine, elle aime bien ça. Elle aime aussi le sport.
- Il y a de l'anglais, du néerlandais.
- Il y a aussi de l'économie et du social.
- Il y a aussi des maths, du technique, du technologique.
- Des cours de français, d'histoire de l'art.
- De l'informatique aussi.
- Des cours de religion : on a le choix entre différentes religions et un cours de citoyenneté. En Belgique, il y a des écoles libres, majoritairement catholiques, puis des écoles de l'état ou de la province mais toutes dépendent du même ministère, quelle que soit la section. Les enseignants dépendent tous du ministère. Les cours de religion sont aussi organisés dans l'enseignement officiel. Les parents doivent choisir entre : les religions catholique,

musulmane, juive, orthodoxe, protestante ou un cours de morale. Et depuis septembre dernier, il y a 1 heure de citoyenneté et 1 heure de religion ou morale. Le contenu du cours de religion varie très fort entre les écoles.

- Il y a aussi les CEFA, la formation en alternance. Les jeunes à partir de 15 ans peuvent aller 3 jours chez un patron et 2 jours à l'école, 1 jour sur les compétences de base et 1 jour de théorie en lien avec des métiers (jardinage, carrosserie). En France, c'est 3 semaines en apprentissage et 1 semaine à l'école ; l'idée est la même mais les rythmes changent.
- Est-ce que le néerlandais est obligatoire ? C'est compliqué, ça dépend, ça dépend de la région. On fait du français. Et puis dans le général, tu dois prendre une 2^{ème} langue (néerlandais ou anglais) et puis une 3^{ème} langue avec moins d'heures.



Etudes supérieures



SUPÉRIEUR

Diplômes supérieurs :

3 ans = **Bachelor** et 5 ans = **Master**

± 18 ans et plus

- Entre 18 et 25 ans ou plus
- On a des diplômes.
- On a des domaines variés : par exemple, commercial, politique, informatique, médecine, enseignement, ingénieur, infirmier, kyné, psychologues, juristes. Il y en a encore d'autres mais on n'a pas trouvé d'images.



- C'est 3 ans pour un bachelier et 5 ans pour un master.

- Pour avoir accès à l'enseignement supérieur, il faut avoir son CESS (Certificat d'Etudes secondaires supérieurs) c'est-à-dire avoir réussi 6 ans dans l'enseignement général ou technique ou 7 ans dans le professionnel).
- Il y a eu une réforme dans toutes les universités en Europe (réforme de Bologne) : 3 ans, c'est le bachelor, 2 ans de plus pour le master.

Les textes officiels

Nous avons regardé ensuite les textes officiels.

En Belgique, le décret mission définit les objectifs de l'école. Il décrit ce à quoi elle sert.

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;

4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Si on regarde le **système français**, on trouve le **code de l'éducation**.

Est-ce que l'école atteint ses objectifs ?

Les réactions du groupe :

« Les textes sont magnifiques. Mais les décideurs n'ont pas conscience des dégâts qu'il y a sur le terrain. Ils ne connaissent pas ce qui se passe. Ils ont une vision idéalisée. »

« Ces textes sont un but à atteindre. Il faut faire des efforts pour y arriver. Et qu'il y ait des moyens pour y arriver. »

« Est-ce que cela ne doit pas être aussi des principes de fonctionnement ? »

« Mais le constat est négatif. L'éducation est devenue une économie. La priorité n'est pas l'école mais les intérêts des entreprises. »

Mots compliqués des textes :

Emancipation : devenir autonome, comprendre ce qui se passe autour de soi et réagir. C'est arriver à être acteur et libre penseur, à la fois, individuellement et collectivement. Ne pas rester dans le rôle que les autres nous imposent. C'est comme l'histoire de Mariame, une histoire de lutte pour les droits des femmes : le fait de pouvoir faire ce qu'on a envie (aller à l'école) même si c'est interdit, compliqué et qu'il y a des obstacles. C'est se battre pour soi et pour toutes les autres à qui on interdit d'aller à l'école, pour qu'un jour, tous femmes et hommes, aient les mêmes droits.

Pluraliste : une société où les citoyens qui ont des cultures, des langues, des religions différentes vivent ensemble, où l'on met en avant ce qui unit et où chacun a les mêmes droits et devoirs.

Pouvoirs organisateurs (P.O.) : en Belgique, il y a les écoles publiques organisées par le ministère, les communes, les provinces, et d'autres écoles qui, au départ, étaient organisées par d'autres institutions comme une paroisse, une congrégation. Le PO n'est pas le directeur, il est au-dessus du directeur et prend les décisions importantes. Ce pouvoir organisateur va nommer un directeur qui va s'occuper de la gestion de l'école au quotidien.

Egalité des chances : C'est l'idée que tous les élèves qui entrent à l'école doivent avoir les mêmes chances d'arriver au même niveau.

Mixité sociale : il y a mixité quand un groupe est composé de personnes de classes sociales différentes : fils d'ouvriers, fils d'avocats, de riches et de pauvres, ...



2. Le schéma du système scolaire belge

Nous avons découvert le schéma du système scolaire belge.

EMPLOI – MÉTIER - TRAVAIL			
ETUDES SUPÉRIEURES		EMPLOI – MÉTIER – TRAVAIL	
AUTRES Promotion sociale OISP Forem IFAPME	SECONDAIRE ORDINAIRE Transition Général 6G 5G 4G 3G 2C 1C		Centre de jour Centre d'hébergement
	SECONDAIRE SPÉCIALISÉ Forme 1 Forme 2 Forme 3 Forme 4 Type 7 Type 8		Entreprise de Travail Adapté
	PRIMAIRE ORDINAIRE 7P 6P 5P 4P 3P 2D 1D		PRIMAIRE SPÉCIALISÉ CEB Type 1 Type 2 Type 3 Type 4 Type 5 Type 6 Type 7 Type 8
	MATERNEL ORDINAIRE M3 M2 M1 Accueil		MATERNEL SPÉCIALISÉ Type 1 Type 2 Type 3 Type 4 Type 5 Type 6 Type 7 Type 8
	Qualification Professionnel CEFA 7P 6P 5P 4P 3P 2D 1D		Enseignement d'adaptation sociale Enseignement d'adaptation sociale et professionnelle Enseignement professionnel Enseignement général, technique, artistique ou professionnel Déficiences auditives Déficiences visuelles Maladies et/ou convalescents Déficiences physiques Troubles du comportement Déficiences visuelles Déficiences auditives Troubles d'apprentissage (dyscalculie, dyslexie, dysphasie,...)
	CESS CQ CQ CQ CQ CEB		Forme 1 Forme 2 Forme 3 Forme 4 Type 7 Type 8
	CESS CQ CQ CQ CQ CEB		Forme 1 Forme 2 Forme 3 Forme 4 Type 7 Type 8
	CESS CQ CQ CQ CQ CEB		Forme 1 Forme 2 Forme 3 Forme 4 Type 7 Type 8
	CESS CQ CQ CQ CQ CEB		Forme 1 Forme 2 Forme 3 Forme 4 Type 7 Type 8
	CESS CQ CQ CQ CQ CEB		Forme 1 Forme 2 Forme 3 Forme 4 Type 7 Type 8

Quelques explications pour mieux comprendre

A la fin de l'enseignement primaire :

- Si l'enfant a son CEB il passe en commune.
- Si l'enfant n'a pas son CEB, il va en 1^{ère} différenciée. A la fin de la 1^{ère} année, il peut repasser son CEB. S'il l'obtient il peut aller en 1^{ère} commune. S'il ne l'obtient pas, il ira en 2^{ème} différenciée. A la fin de la 2^{ème} différenciée, il peut repasser le CEB. S'il le réussit, il peut, s'il le souhaite aller en commune mais devra recommencer en 1^{ère} commune, ce qui est compliqué car il aura déjà 14 ans et va se retrouver avec des plus jeunes de 12 ans. S'il rate son CEB ou ne souhaite pas aller en commune, il peut continuer en technique de qualification ou en professionnel.


Le secondaire :

- Le CEFA c'est l'enseignement en alternance. On peut y aller à partir de 15 ans.
- De la 3^{ème} à la 6^{ème} secondaire, à la fin de l'année scolaire le conseil de classe donne une attestation. Il y a 3 types d'attestations :
 - ◆ AOA (attestation d'orientation A), l'élève peut passer dans la classe supérieure.
 - ◆ AOC (attestation d'orientation C), l'élève a des difficultés et doit refaire son année.
 - ◆ AOB (attestation d'orientation B), l'élève a des difficultés. Soit il double, soit il peut passer dans la classe supérieure s'il change de section : s'il est en général, il doit aller en technique de transition ; s'il est en technique de transition, il doit aller en technique de qualification ; s'il est en technique de qualification, il doit aller en professionnel. Voilà pourquoi on parle de « relégation »
- Les élèves qui sont en professionnel ou au CEFA doivent faire une 7^{ème} année s'ils souhaitent faire des études supérieures.





3. L'Histoire de l'école

Nous avons observé une ligne du temps où en rouge apparaissent des événements de l'histoire de la Belgique et en bleu des événements liés à l'histoire de l'école.




1830
La Belgique devient Indépendante

Le 25 août 1830, Bruxelles se soulève. Les troubles s'étendent à tout le pays et le 27 septembre les troupes gouvernementales, d'abord battues à Bruxelles, reculent partout devant les soulèvements des villes et des campagnes et, en un mois, évacuent l'essentiel des provinces du Sud. Le 4 octobre 1830, l'indépendance nationale est proclamée et un congrès national est réuni qui élabore une Constitution promulguée le 7 février 1831.





1830
L'article 17 de la constitution dit que l'enseignement est libre

Un des premiers actes juridiques posés par le gouvernement provisoire fut en effet d'abroger les arrêtés adoptés sous l'autorité hollandaise qui entravaient la liberté d'enseignement (arrêté du 12 octobre 1830), et d'établir le principe de la liberté d'enseignement dans le cadre plus large de la liberté d'expression, de pensée et de culte (arrêté du 16 octobre 1830). Soulignons qu'à cette époque, le principe de liberté d'enseignement renvoie principalement à la liberté d'initiative et d'offre d'enseignement.



1879
Loi Van Humbeeck qui va déboucher sur la 1^{ère} guerre scolaire

En 1878, après huit ans de gouvernement catholique, les libéraux remportent les élections législatives. L'adoption, par la majorité libérale, d'une nouvelle loi organique de l'enseignement primaire (loi Van Humbeeck, 1879) va conduire à ce qu'on appellera la première guerre scolaire. Cette loi rend le cours de religion facultatif et le cours de morale obligatoire dans l'enseignement primaire. Ceci oblige chaque commune à construire et à entretenir au moins une école primaire officielle, laïque et neutre, interdit d'adopter ou de subsidier à sa place une école libre, et exige que les instituteurs possèdent un diplôme délivré par une école d'État ou par une école publique (communale ou provinciale) surveillée par l'État.



1889
Premières réglementations du travail des enfants

En 1870, des milliers d'enfants de moins de 14 ans, des centaines de moins de 8 ans sont encore au travail. Longtemps, l'État refusera d'intervenir afin de réglementer cette question même s'il ordonne la réalisation d'enquêtes.

La loi du 31 décembre 1889 interdit le travail des enfants de moins de 12 ans, limite la durée du travail des jeunes de 12 à 16 ans (21 ans pour les filles) à 12 heures par jour et interdit le travail de nuit pour les jeunes de moins de 16 ans et pour les filles de moins de 21 ans. La loi ne s'applique qu'aux manufactures, chantiers, carrières, charbonnages... là où le travail est considéré comme «dangereux».

La loi du 26 mai 1914 interdit aux enfants de moins de 14 ans de travailler dans n'importe quelle entreprise, elle sera accompagnée par l'obligation d'aller à l'école jusqu'à 14 ans.



1914-1918

1ère guerre mondiale

La **Première Guerre mondiale** est un conflit militaire qui s'est principalement déroulé en Europe de 1914 à 1918. Elle a mis en jeu plus de soldats, provoqué plus de morts et causé plus de destructions matérielles que toute autre guerre antérieure. Plus de 60 millions de soldats y ont pris part. Pendant cette guerre, environ 9 millions de personnes sont mortes, et environ 20 millions sont blessées. Cette guerre a amené de profonds changements géopolitiques: la fin des empires austro-hongrois, russe et ottoman. L'Empire allemand a disparu, et l'Allemagne a vu son territoire réduit. Des monarchies ont été remplacées par des États communistes ou par des républiques démocratiques. Pour la première fois, une institution internationale a été créée dans le but de prévenir les guerres : la Société des Nations.

Les combats se déroulèrent en majorité sur différents fronts qui se situèrent surtout en Europe, mais une petite partie de l'Asie et de l'Afrique, ainsi que l'Atlantique Nord subirent des conflits.



1914

Instruction obligatoire

entre 6 et 14 ans, soit dans une école publique, soit dans une école privée soit à domicile



Cette instruction peut être acquise soit dans une école publique, soit dans une école privée ou à domicile.

Pendant longtemps, les conservateurs (qu'ils soient catholiques ou libéraux) ne voulaient pas rendre l'école obligatoire de peur que cela mène au vote universel.

Au contraire, les progressistes sont favorables à l'obligation scolaire car pour eux c'est un instrument d'émancipation économique, sociale et politique pour les classes populaires.



Une loi est signée qui autorise les congés payés pour les entreprises qui ont plus de 5 travailleurs

Les ouvriers travaillaient parfois seize heures par jour, et sept jours par semaine. Ils ne bénéficiaient de quelques heures de congé correspondant aux jours fériés religieux.

1936 est une période agitée car la grande dépression économique a laissé des traces. L'extrême droite monte, il y a du chômage et des mouvements sociaux. En juin, les dockers du port d'Anvers partent en grève et très vite, le mouvement devient national. Les ouvriers revendiquent un revenu minimum, la semaine des 40 heures mais aussi les premiers congés payés. C'est ainsi que le 27 juin 1936, la Belgique suit l'exemple de la France : désormais, les vacances et les loisirs jusqu'alors réservés à la bourgeoisie, sont à la portée des ouvriers.

En 1936, la loi accorde les congés payés mais pas pour les entreprises de moins de dix travailleurs. Le champ d'application de la loi fut d'ailleurs étendu aux entreprises comptant de cinq à dix personnes par arrêté royal du 6 octobre 1936.



1940- 1945

2ème guerre mondiale.

La **Seconde Guerre mondiale**, ou **Deuxième Guerre mondiale** dura du 1^{er} septembre 1939 au 2 septembre 1945. Ce conflit planétaire opposa deux camps — les Alliés (Angleterre, France, Belgique,...) et l'Axe (Allemagne, Italie, Japon). La Seconde Guerre mondiale constitue le conflit armé le plus vaste du monde et a provoqué la mort d'environ 62 millions de personnes, dont une majorité de civils. La violence a pris des proportions inédites avec de multiples crimes de guerre. Parmi les crimes figurent la déportation en camps de concentration, camps de travail et camps de la mort, comportant des chambres à gaz à des fins d'extermination de populations entières (Juifs, Slaves, Tziganes), ou de catégories particulières d'individus (homosexuels, handicapés, etc.) commandées par le régime nazi et ses complices.

1950

2ème guerre scolaire



Au début des années 1950, catholiques et laïques s'opposent à nouveau autour, principalement, des deux questions suivantes : quelles subventions faut-il accorder aux écoles secondaires catholiques ? Dans quelle mesure les milieux catholiques doivent-ils être consultés pour la création d'écoles de l'État, qu'ils pourraient être tentés de freiner ? La consultation des milieux catholiques est assurée, à l'initiative des gouvernements sociaux-chrétiens homogènes qui dirigent le pays de 1950 à 1954, par la création de commissions consultatives paritaires (officiel/privé) qui doivent se prononcer sur les programmes, les méthodes pédagogiques et la création ou le subventionnement d'écoles publiques ou privées, le gouvernement y voyant un moyen de favoriser la collaboration entre réseaux. Par ailleurs, la majorité sociale-chrétienne augmente fortement le subventionnement des écoles libres (lois Harmel, 1951-1953).

De 1954 à 1958, ce sont les socialistes qui sont au pouvoir. Ils réduisent les subventions à l'enseignement libre et veulent développer l'enseignement officiel. Les décisions adoptées ensuite par le gouvernement socialiste-libéral (1954-1958) en réaction aux lois Harmel heurtent profondément les milieux catholiques dans la mesure où elles impliquent une restriction significative des subventions à l'enseignement libre et l'ouverture, non concertée, d'écoles de l'État. Le gouvernement entend en effet développer l'enseignement officiel, et satisfait ainsi partiellement aux attentes des milieux laïques pour lesquels le financement public doit être consacré à des écoles publiques ouvertes à tous tandis que l'enseignement privé doit être financé sur fonds privés.

Dès la fin de l'année 1954, un climat passionnel s'installe et caractérise le reste de la législature.

1958

Pacte scolaire



Ce n'est qu'en 1958 qu'un compromis va être élaboré, après des élections législatives qui marquent un net recul des socialistes et des libéraux mais qui ne donnent pas une majorité absolue aux sociaux-chrétiens dans les deux Chambres.

En novembre 1958, le Parti socialiste belge, le Parti libéral et le Parti social-chrétien signent le Pacte scolaire, devenu ensuite la loi du 29 mai 1959 dite loi du Pacte scolaire.

L'État a le devoir d'étendre son offre scolaire afin de satisfaire les besoins de la population et de répondre à toute demande d'enseignement non confessionnel.

Il s'engage parallèlement à subventionner les écoles des autres réseaux, qu'il s'agisse d'écoles organisées par des personnes de droit public (provinces et communes) ou de droit privé (principalement l'enseignement catholique, mais aussi l'enseignement confessionnel non catholique et les écoles privées non confessionnelles, souvent issues de mouvements de réforme pédagogique : écoles Decroly, Freinet, Steiner...).

La loi précise que les personnels de l'enseignement libre et officiel subventionné bénéficieront des mêmes conditions financières que le personnel travaillant pour l'enseignement de l'État.

Le Pacte modifie aussi la portée de la liberté d'enseignement. À la création de l'État belge, il s'agissait d'une liberté de l'offre d'enseignement. Le Pacte scolaire élargit la signification de la liberté d'enseignement: les parents, au nom de la « liberté du père de famille », doivent pouvoir trouver une école confessionnelle ou non confessionnelle à proximité du domicile familial, sans que ce choix ait d'incidence sur le coût de la scolarité de leurs enfants.

1969

Premières expériences d'enseignement rénové



Il représente une avancée dans la démocratisation de l'école. Auparavant, une ségrégation de fait existait entre les élèves. Ceux-ci fréquentaient des écoles différentes en fonction de leur origine sociale. Le rénové regroupe tous les élèves dans la même structure d'enseignement secondaire, mais des filières contrastées continuent à exister. Les jeunes reçoivent la même formation dans les deux 1ères années du 2daire. C'est un essai de rapprocher l'école des élèves : personnalisation et différenciation des apprentissages, dépistage des difficultés, rattrapage.

Avec la crise des années 80 et 90, on a réduit les budgets : il faut plus d'élèves pour créer une option, réduction des moyens accordés à l'encadrement pédagogique.



1980

Le chômage



devient structurel et préoccupant

Le début des années 1980 fut pour le pays une période difficile d'ajustements structurels, de par une baisse de la demande pour les productions traditionnelles, une baisse des performances économiques, et des réformes structurelles qui furent mises en place tardivement.

La crise consécutive de 1980-82 provoqua une hausse brutale du chômage et des coûts sociaux en général, et un endettement des ménages.

Le **chômage** conjoncturel est passager, il se résorbe avec le retour de la croissance économique.

Le **chômage structurel** est lié à des changements de structures économiques dans un pays, provoquant une inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail.



Années 80

On propose la scolarisation jusqu'à 18 ans

Le chômage devient préoccupant. On propose une prolongation de la scolarité jusque 18 ans pour faire face au chômage des jeunes, à la technologisation accrue de l'économie et à la mondialisation.

On va s'inspirer de 2 modèles :

- Celui du Japon où la scolarité des jeunes est obligatoire jusqu'à la fin du secondaire.
- Celui de l'Allemagne où il existe la formation en alternance, modèle encouragé par l'Union Européenne, ce qui va amener la création du CEFA.



1988-1989

3ème réforme de l'état

Lors de cette troisième réforme de l'État, en 1988-1989, c'est plus particulièrement la Région de Bruxelles-Capitale qui prend forme. Elle est dotée, comme les deux autres Régions, d'institutions et, plus précisément, d'un Conseil - appelé maintenant Parlement - et d'un Gouvernement.

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale vote les ordonnances et le Gouvernement les applique.

En 1988-1989, la troisième réforme de l'État donne également aux Communautés davantage de compétences et renforce encore les Régions. Les Communautés se voient attribuer, notamment, l'enseignement, tandis que les Régions reçoivent, entre autres, les travaux publics et le transport.

1988

L'enseignement dépend de la Communauté Française

Avec la réforme de l'État, l'enseignement est communautarisé et dépend donc de la Communauté Française de Belgique.

Trois choses demeurent aux mains de l'état central :

- La fixation du début et de la fin de l'obligation scolaire, de 6 à 18 ans
- Les conditions minimales pour obtenir le diplôme
- Les pensions du personnel





1997

Décret Mission

C'est la 1^{ère} fois que les objectifs de l'enseignement obligatoire sont clairement énoncés. Les missions de l'école sont :

- Développement de la personne
- Appropriation des savoirs
- Éducation à la citoyenneté
- Égalité des chances

Ce décret confirme aussi les socles de compétences à atteindre dans chaque branche.

Les évaluations sont aussi précisées.

Il consolide également la gratuite de l'enseignement.

Il introduit un droit à l'information des parents et des élèves.

Les parents peuvent désormais introduire un recours s'ils ne sont pas d'accord avec une décision de l'école.

Tous les pouvoirs organisateurs doivent mettre en place un projet éducatif qui sera complété par un projet pédagogique et un projet d'établissement. Tous les établissements doivent avoir un conseil de participation qui regroupe : les PO, direction, enseignants, parents élèves (dans le 2daire).

1998

Dispositif de discriminations positives



L'objectif est de donner plus à ceux qui ont moins. L'objectif est de garantir à tous, malgré les différences, la maîtrise des compétences de base, et ainsi de compenser les inégalités de départ. Tout le mécanisme décrit par le Décret consiste à identifier des établissements dont les élèves constituent des populations qu'il faut aider davantage que d'autres pour avoir des chances raisonnables d'atteindre les mêmes objectifs pour tous.

2009

Le CEB est obligatoire et le même examen pour toutes les écoles.



Avant, il y avait, fin de 6^e primaire un examen cantonal dans les écoles communales et un examen inter-diocésain dans les écoles catholiques. Ces examens étaient différents d'une école à l'autre et les niveaux de difficulté étaient variables.

Le CEB est obligatoire :

- pour les élèves de 6^e primaire ;
- pour les élèves de 1^{re} ou 2^e année différenciée de l'enseignement secondaire ;
- pour les élèves suivant un enseignement à domicile et ayant 12 ans le 31 août de l'année du CEB.

Cela est un pas important : l'épreuve est la même pour tous les élèves et ce sont des personnes externes à l'école qui corrigent les examens.

2015-2016

Des terroristes en fuite et des attentats à Bruxelles

Fin 2015, des attentats ont lieu dans plusieurs lieux de Paris. Les terroristes présumés ont agi depuis la Belgique. L'un d'entre eux, en fuite, s'y réfugie jusqu'à son arrestation le 18 mars 2016. la Belgique est montrée du doigt. Molenbeek devient tristement célèbre. Le 22 mars 2016, des attentats frappent l'aéroport de Zaventem et la station Maelbeek du métro bruxellois.

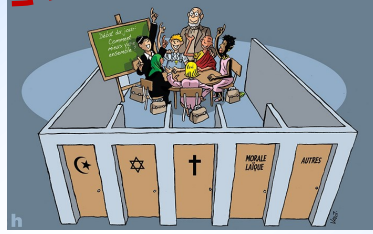
Dès fin 2015, le gouvernement décide de prendre des mesures sécuritaires, notamment la fermeture du métro et des écoles à Bruxelles pendant quelques jours, la présence de policiers devant les écoles, de nombreuses perquisitions, la présence de militaires dans les rues, métros, gares.

Ces attentats meurtriers et les mesures sécuritaires ont comme conséquence à la fois la montée de discours xénophobes et racistes de la part de responsables politiques et la création d'un climat de peur et de méfiance, particulièrement envers les étrangers, spécialement musulmans. Le fait que le ministre de l'intérieur et le secrétaire à l'asile soient des membres de la NVA renforce ce climat.



2016

Instauration du cours de philosophie et de citoyenneté



Ce cours est donné dans toutes les écoles primaires et secondaires depuis l'année scolaire 2016-2017.

Jusqu'à cette date, les parents devaient choisir pour leurs enfants un cours de deux heures s'attachant à une religion en particulier ou à un cours de morale. Les familles choisissaient donc en fonction de leurs croyances ou convictions. Les enfants d'une même classe étaient donc séparés à partir des croyances et convictions des parents. Avec ce décret, une seule heure de religion ou morale est conservée, la deuxième heure est consacrée à ce nouveau cours où les enfants d'une même classe sont amenés à devoir réfléchir ensemble à des questions liées au vivre ensemble, au fonctionnement démocratique. Le point de vue convictionnel est remplacé par une approche commune philosophique, éthique et citoyenne.

Pour mieux explorer cette ligne du temps, nous avons formé 7 groupes. Chaque groupe a reçu l'histoire d'un enfant avec les consignes suivantes :

Préparez une saynète reprenant les moments importants de la vie scolaire de cet enfant.

Vous présenterez ensuite cette saynète aux autres sans leur dire de quelle époque il s'agit.

Aux autres reviendra le travail de trouver

- Quand cela se passe
- Les moments-clés de l'histoire de l'école racontés à travers celle de l'enfant



L'histoire de Victor

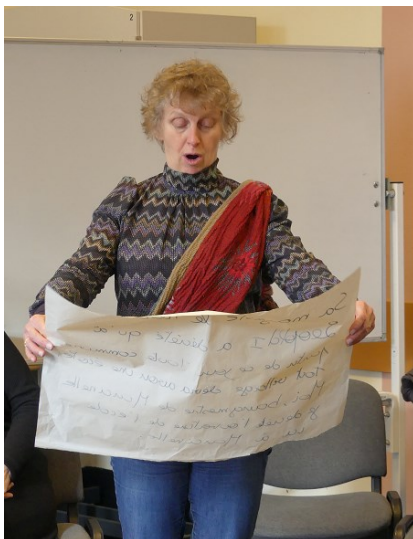
Bonjour, je m'appelle Victor.

J'habite Marcinelle.

On est en mars 1842 et j'ai 10 ans. Je viens juste de commencer le travail à la mine du Bois du Casier.

L'autre jour un photographe du « Petit Journal » est venu nous prendre en photo. Une nouvelle loi vient de passer qui dit qu'on ira plus travailler le dimanche. Chouette, ça fera un jour pour aller à la pêche avec Marcel. Et nous, on connaît les bons coins.

Bon, mais hier soir au dîner, la mère a dit que je devrai bientôt aller à l'école. Au mois de septembre paraît qu'on aura une école au village. Le bourgmestre a dit que c'était obligatoire maintenant d'avoir une école dans tous les villages. Le père, il est pas trop d'accord, et moi non plus. A quoi ça va me servir ? Heureusement c'est pas obligé... Et moi, je préfère aller avec les hommes, et conduire la Titine, notre vieille jument, dans les couloirs du ventre de la mine.



L'histoire de Blanche

Bonjour je m'appelle Blanche, j'ai 12 ans. J'habite Bioul, un petit village dans le namurois. C'est début juin 1914. Cette année toutes les filles du village vont à l'école. Même si c'est à Warnant à 5 km. Maintenant c'est obligatoire, et on saura toutes lire.

Moi je veux faire un métier, comme mes frères. Tous mes frères sont allés à l'école, sauf moi. Et pourquoi eux ils auraient le droit d'avoir un métier et pas moi ?

L'autre jour Mme Devaert nous a lu une histoire incroyable, d'une femme qui avait étudié, Marie Curie. Une femme scientifique. Moi aussi je veux devenir scientifique, je veux découvrir des choses qu'on ne sait pas encore. Et je veux qu'on se souvienne de moi...

16h, l'école est finie. Avec Marie et Joséphine, on ramasse quelques marguerites sur le chemin, mais pas trop. Il faut pas qu'on traîne. Y'a 5 km jusqu'à Bioul. Aujourd'hui c'est le jour du lavoir, et nos mères nous attendent.

L'autre jour j'ai entendu Mme Webeck la femme du notaire, elle disait qu'elle avait acheté une lessiveuse, une machine qui lave le linge toute seule. Il faut appuyer sur une pédale comme pour les machines à coudre il paraît... Les filles de Mme Webeck, elles sont plus grandes et elles vont au collège des sœurs de Notre Dame à Namur...

Mais j'ai aussi entendu mon père qui dit que ça va être la guerre...



L'histoire de Marcel

Bonjour je m'appelle Marcel. On est en 1955 et j'ai 12 ans.

J'habite à Bersillies-L'abbaye, près de Erquelines, dans le Hainaut. On est près de la frontière française.

Aujourd'hui c'est la photo de classe, et ma mère a voulu qu'on mette la cravate avec mon frère. Mes parents ont un magasin de quincaillerie, et ma mère voulait qu'on soit beau avec mon frère Alain.

Notre maître, Mr Willy Adnet nous a dit qu'à la fin de l'année on irait 3 jours à la mer. C'est la première fois qu'on peut faire un voyage comme ça avec l'école. Et on sera même avec les classes des filles. C'est le grand Gilles qui sera content (il est juste à côté de moi). Il pourra fréquenter avec Mariette de la classe de Mme Mercier. C'est un tombeur le grand Gilles.

Mr Adnet a dit qu'on irait voir le Mercator qui mouillera au port d'Ostende. Moi je suis jamais monté sur un bateau...

Mr Adnet a dit que maintenant le gouvernement donnait des sous pour notre école, et qu'on allait en profiter pour découvrir le monde.

Moi j'aime bien quand le maître nous raconte ses voyages...



L'histoire de Robert

Bonjour je m'appelle Robert, on est en 1960 et j'ai 15 ans. J'habite Uccle, et je suis passionné d'informatique. Cette année IBM lance une nouvelle machine, l'IBM 1620 qui peut faire des milliers d'opérations en même temps.

Avec notre professeur de technologie, Mr Williquet, on fait un peu de programmation informatique. Il nous faudrait plus de moyens, pour aller plus loin. Mr Williquet a dit que l'école prévoyait d'acheter le premier jeu sur ordinateur « Spacewar » qui vient de sortir.

Depuis l'année dernière, l'état belge subventionne toutes les écoles de la même manière, ce qui fait qu'on a moins de moyens pour les écoles scientifiques.

Moi je pense qu'on devrait plus considérer les écoles scientifiques que les autres, car c'est nous qui ferons avancer le pays. Et notre petite Belgique, il faut qu'on la remarque ! C'est ce que mon père me dit tous les jours. Lui il travaille chez Electrabel, il est chef technicien.



L'histoire de Jacqueline

Bonjour je m'appelle Jacqueline. J'habite Namur et j'ai 14 ans, je suis en secondaire à l'Institut St Vincent. On est en 1975. L'école ça ne me plaît pas trop. Moi je voudrais vite travailler, mais mes parents ne sont pas trop d'accord.

L'autre jour à la télé, on a parlé du chômage. Mon père m'a dit que si je ne vais pas à l'école, je n'aurai pas de travail, mais qu'en tant que fille ce n'est pas si grave. Mais moi j'ai pas du tout envie de me marier. Je veux vivre ma vie, gagner mon argent.

Dès que je pourrai je partirai de cette école. Ils appellent ça « l'enseignement rénové » ?! Pourtant c'est plein de vieux aux cheveux blancs comme mon père qui pensent à notre place... Moi, je suis sûre que je peux trouver un travail !

Samedi c'est la boum de l'annif de Caroline, et je compte bien y aller, même si mon père n'est pas trop d'accord.

Le père de Caroline il est cool lui au moins...



L'histoire de Christophe

Bonjour, je m'appelle Christophe. Je suis né en 1974. Je suis d'origine italienne. J'habite près de Scharbeek, j'ai 16 ans et je vais à l'Institut St Joseph dans le quartier Schuman à Bruxelles.

J'ai quelques années de retard, j'entre en 3^{ème} année professionnelle en section bois. De toute façon, j'ai le temps, on est obligé de rester à l'école jusqu'à 18 ans...

Mon père a une petite entreprise de menuiserie, et avec un peu de chance, je pourrai prendre la suite. J'espère bien parce qu'on n'arrête pas de nous bassiner que c'est de plus en plus dur de trouver du boulot.

Bientôt on va commencer le travail pratique, et je vais faire un stage près de Namur.

C'est l'école qui aide à trouver des stages, et si tout va bien, je passerai l'examen dans 1 an. Ce sont les profs qui préparent l'examen. L'école est bien, ils font tout pour qu'on s'en sorte.



L'histoire de Kendra

Je m'appelle Kendra. Je suis née en Belgique en 2003. Mes parents viennent du Sénégal. J'habite à Bruxelles et je connais tout le monde dans mon quartier. C'est comme un village finalement. On est beaucoup d'Africains. J'ai 12 ans et je vais à l'école communale à côté de chez moi. J'adore l'école parce qu'il y a tous mes copains. On fait tellement d'activités : bibliothèque, piscine, des sorties au musée, au théâtre.... Une fois par semaine, un monsieur d'une association vient faire de la musique avec nous. On a aussi fait des plantations dans la cour et l'association de parents y a peint des espaces de jeux. C'est chouette ! J'ai déjà entendu dire qu'on est une école d'étrangers parce qu'à la fête de l'école, on voit beaucoup de parents noirs ou de mamans voilées mais on est presque tous belges.

A la fin de l'année, on passe le CEB. Chaque année, on en parle à la radio et cette fois, c'est à nous ! Notre madame, elle dit que tout le monde doit essayer de réussir, même si c'est difficile pour certains. Un peu plus loin, dans la ville haute, il y a une école de riches, une école de blancs et on dit que là-bas, tout le monde le réussit mais cette école, c'est pas pour nous. On croise les doigts !

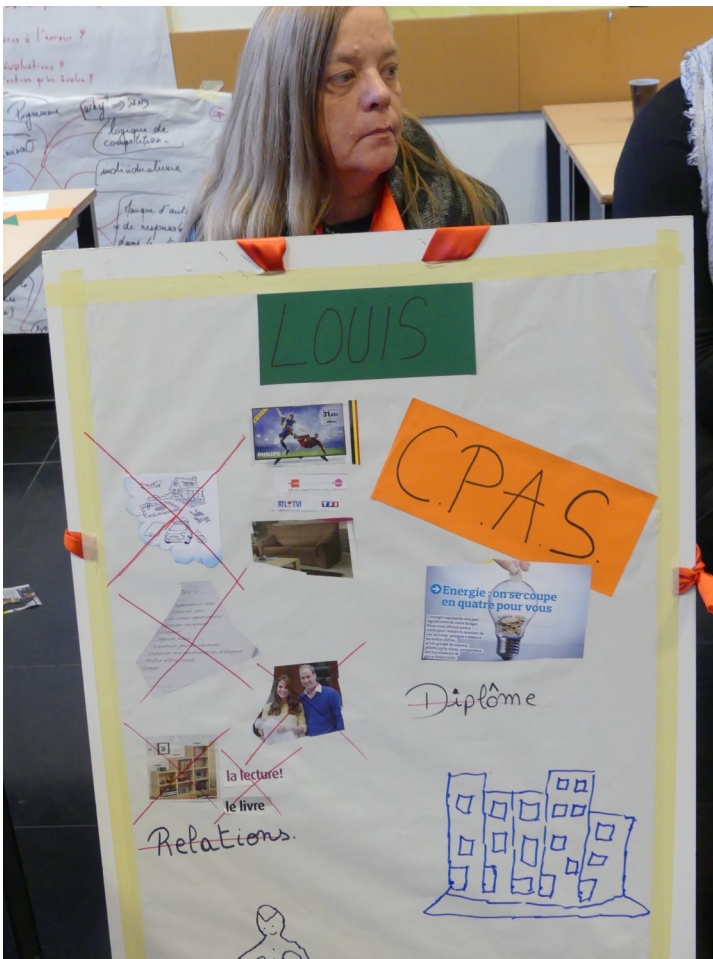
Et puis il faut déjà qu'on s'inscrive dans le secondaire....c'est plus comme pour mon frère, on ne peut pas choisir l'école.



PARCOURS D'ENFANTS ET INÉGALITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES

1. Les parcours de 4 enfants en primaire: Emile, Isabelle, Jacqueline et Louis

Nous avons formé 4 groupes. Chaque groupe a reçu le portrait d'un enfant et de sa famille. Les participants du groupe ont choisi une personne pour représenter l'enfant. Ils en ont fait un enfant sandwich.



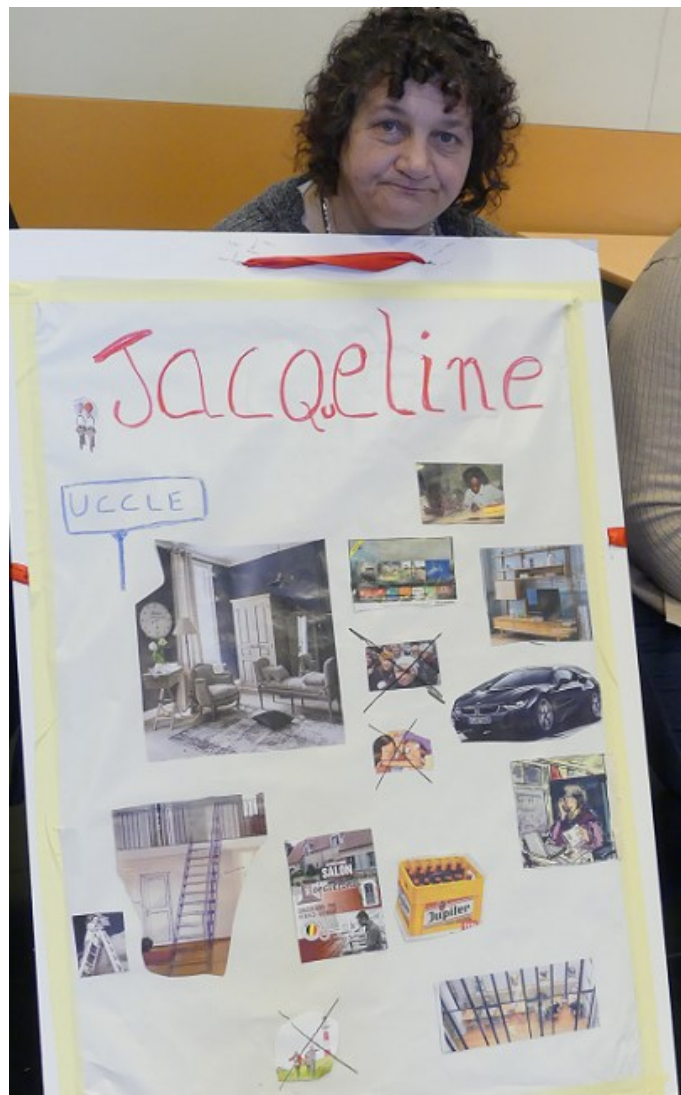
Louis est un enfant dont les parents sont au CPAS, ils vivent dans un petit appartement. Leurs loisirs se limitent à la télévision, il n'y a presque pas de livres à la maison. Les parents ont été à l'école mais n'ont pas eu de diplôme. Les fins de mois sont difficiles, payer le chauffage, l'électricité, c'est compliqué. Ils ne connaissent pas de personnes haut placées ou influentes, ils restent beaucoup chez eux, ne connaissent presque personne.

Emile : Les parents connaissent et ont comme amis des personnes « importantes » : un bourgmestre, des avocats, un directeur d'école. Ils ont une grande maison, c'est une famille riche. Les parents ont un salaire élevé, ils sont propriétaires d'une grande maison. Ils viennent d'acheter une voiture neuve. Les 2 parents ont fait des études supérieures. La famille lit beaucoup. Ils partent en vacances et visitent des musées.



Isabelle est une jeune fille de classe moyenne. Son papa gagne 1.800 euros, il travaille dans une association. Ils ont une voiture d'occasion, ils aiment bien lire. La maman est au chômage. Ils vont dans des musées, aux concerts. Ils participent aux réunions d'école et aux réunions de quartier. Isabelle est aidée par des proches et des amis. Les 2 parents ont un diplôme.

Jacqueline : elle vit dans un bel appartement, très luxueux. Ils ont une grosse voiture, ce sont des gens qui gagnent bien leur vie. Le papa a un diplôme technique. Le papa va boire un verre le vendredi soir avec ses amis mais, en dehors de ces amis-là, il n'a pas d'autres connaissances. La famille lit peu. Ils regardent la télévision tous les soirs, ils ne reçoivent pas beaucoup de visites. Une fois que les clés sont accrochées, il n'y a plus personne qui entre.



Les 4 enfants se retrouvent sur la même ligne de départ au milieu de la salle et vont tous être confrontés aux mêmes situations au fil de leur scolarité primaire. En fonction de leur environnement, ils pourront avancer ou reculer....

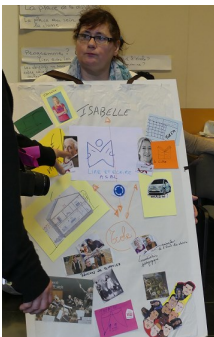
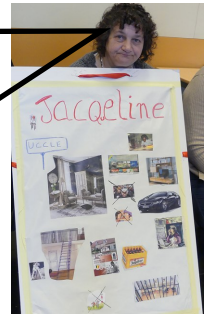
Situation 1

L'enfant est en 3ème maternelle et l'école pense qu'il devrait refaire sa 3ème maternelle. Le CPMS est d'accord avec cette proposition. Que va-t-il se passer ?



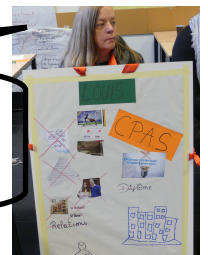
Non, Emile ne refait pas sa 3^{ème} maternelle. Il passera en 1^{ère} primaire.

Les parents de Jacqueline n'ont pas beaucoup de temps pour s'occuper de leur fille. Mais ils ont de l'argent. Ils vont payer des profs. Ils veulent que leur fille passe.



La mère d'Isabelle va s'occuper de sa fille et il y a des aides. Elle va passer en 1^{ère} primaire. Les parents sont fort investis dans l'école et ils ont donc de bonnes relations.

Les parents vont suivre le conseil de l'école et du CPMS. Louis va donc refaire sa 3^{ème} maternelle.



Conclusion : Emile, Jacqueline et Isabelle font un pas en avant, Louis un pas en arrière.



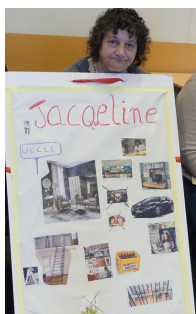
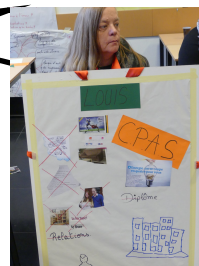
Situation 2

L'enfant est en 2ème primaire et a de gros problèmes de santé. Il a de l'asthme et doit s'absenter très souvent pour aller à l'hôpital. Va-t-il réussir son année ?



Même si elle est à l'hôpital, il y a des gens qui l'aident et Isabelle va donc pouvoir continuer.

Louis ne réussit pas. Il est souvent malade, il est très en retard et les parents ne peuvent pas l'aider et ne connaissent personne qui puisse l'aider.



Les parents vont tout mettre en œuvre pour que Jacqueline réussisse : aide, profs particuliers. Elle passe.

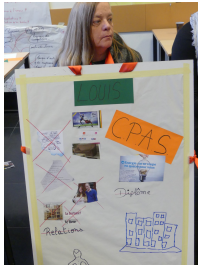
Emile passe. Il va avoir beaucoup d'aide.



Conclusion : Emile, Jacqueline et Isabelle font un pas en avant, Louis un pas en arrière.

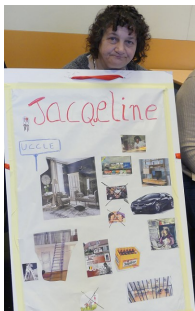
Situation 3

L'enfant est en 4ème primaire et l'école pense qu'il devrait redoubler ? Que va-t-il se passer ?



La gentille institutrice de Louis a dit aux parents qu'il fallait que Louis aille à l'école de devoirs. C'est une association qui offre de l'appui scolaire et beaucoup d'autres activités.

Isabelle a sa maman à côté qui ne travaille pas et peut l'aider.
Elle ne va pas redoubler.



Les parents ne sont pas d'accord. Le papa commence à en avoir marre de l'école, il veut changer sa fille d'école et qu'elle passe. La maman pense que ce serait peut-être bien que Jacqueline redouble.
Les parents vont-ils divorcer ?

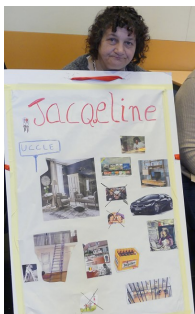
Les parents ne sont pas d'accord avec la décision de l'école. Ils changent Emile d'école mais il passe.



Conclusion : Emile, Isabelle et Louis font un pas en avant, Jacqueline fait du surplace.

Situation 4

L'enfant est en 6ème primaire. Il a quelques difficultés en math et en lecture. Va-t-il réussir son CEB?



Les parents de Jacqueline vont payer des cours de maths pour qu'elle réussisse. Mais ils pensent que si elle rate le CEB, ce n'est pas très grave, elle ira en différencié.

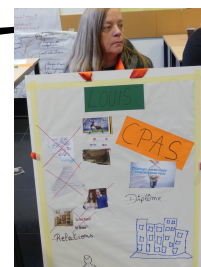
Les parents lui paient un prof particulier et Emile réussira son CEB.



Les parents vont tout faire pour qu'Isabelle réussisse, si nécessaire, elle le passera en 2^{ème} session. (Remarque : ce n'est pas possible, il n'y a pas de 2^{ème} session pour le CEB, c'est d'office la 1^{ère} différenciée).

Nouvelle concertation : si nécessaire, elle passera son CEB en fin de 1^{ère} différenciée pour reprendre une 1^{ère} commune.

Louis continue à aller à l'école de devoirs. Il n'aura pas de très bons points mais il réussit son CEB.



Conclusion : Jacqueline et Isabelle font un tout petit pas. Emile et Louis font un pas en avant.



Retour en plénière

Comment se sont sentis les enfants ?

Louis est déçu, il fait son possible et se fait écraser. Isabelle s'est sentie entourée par ses parents et des amis et c'est grâce à cela qu'elle réussit. Jacqueline s'est vue abandonnée par ses parents, elle attendait de pouvoir avancer. Emile est tellement riche qu'il continue l'école.

Ce qu'on a fait, c'est de la caricature ? Est-ce que cela reflète la réalité ?

- Ceux qui ont de l'argent peuvent se permettre.
- Quand l'enfant a un bon environnement, des parents qui s'investissent, il peut avancer.
- Dans la famille riche, on encourage l'enfant on le pousse même tandis que dans la famille pauvre on ne l'aide pas.

- Dans la famille de Louis, l’institutrice a conseillé aux parents de l’inscrire à l’école de devoirs. Et à partir de là, il peut avancer.
- Si les parents s’investissent dans l’école et voient les professeurs, cela va mieux pour les enfants. Les problèmes de santé ont fait que Louis ne va pas avancer. Quand on a plusieurs emmerdements en même temps, c’est difficile d’avancer.
- La famille de Jacqueline était assez matérialiste et assez isolée. Et c’est vrai que les parents ne s’adressent pas à leur fille pour savoir ce qu’elle veut. Mais elle ne s’adresse pas non plus à d’autres parents pour réfléchir à l’école.
- On n’a jamais demandé à l’enfant comment il se sentait, ce qu’il voulait, s’il allait être bien dans une classe supérieure. La famille c’est bien, mais ça ne doit pas combler les lacunes de l’école. C’est à l’école de mettre des choses en place pour que l’enfant puisse aller jusqu’en 6ème primaire.
- Entre Emile pour qui le projet est la réussite dans les études, peu importe le prix qu’il va payer humainement, et Isabelle dont le projet est plus humain. Parfois on sacrifie l’enfant aux études plutôt que de lui permettre de s’épanouir.
- La relation ou non relation de la famille à l’école. Chez Louis, il y a une sorte de sacralisation de l’école. C’est l’école qui décide pour l’enfant. Alors c’est bien l’école des devoirs. Mais pourquoi l’école n’a-t-elle rien mis en place avant ? Ce n’est pas institutionnalisé, ça dépend de personnes. Heureusement qu’il y a eu cette institutrice ! Mais et les autres institutrices avant ?
- C’est l’école qui a cette mission d’apprendre à lire et à écrire. Mais on le voit bien dans le cas de Jacqueline que les parents sont un plus quand ils sont là pour accompagner le jeune, le stimuler. L’association de parents c’est bien. Mais je me demande quels sont les parents qui sont dans l’association ? Car ce n’est pas une démarche facile. Moi-même j’étais dans l’association de parents d’une école professionnelle, l’école de ma fille, mais j’étais le seul parent car beaucoup de parents avaient du mal avec le français. Comment attirer les parents ?
- Du côté de Jacqueline, on a un triangle qui n’est pas fermé. Il faut une relation parents – enfants – école et si un des côtés n’est pas fermé, c’est l’enfant qui en pâtit. Par contre chez Isabelle où la famille est en relation avec l’école, on a vu comment elle avait avancé, le triangle est fermé. On peut toujours aller vers l’école pour parler. Les parents vont sans doute trop tard à l’école parler des problèmes. Et les profs cataloguent les parents : ces parents, ils ne viennent jamais !
- Il faut voir quel est le rôle de chacun. Dans les textes il est écrit que l’école doit conduire

tous les enfants à la réussite. Et ce n'est pas aux parents de faire ce travail.

- Très souvent, les parents se plaignent qu'on les prévient beaucoup trop tard que leurs enfants ont des problèmes

L'animation est basée sur les recherches d'un sociologue, Pierre Bourdieu. Les cartes que l'on vous a données sont de 3 couleurs, Chaque couleur correspond à ce que Pierre Bourdieu nomme les « capitaux ». On a un capital économique (de l'argent ou pas), l'argent va aider et combler ce que l'école ne réussit pas en payant par exemple des profs particuliers. Mais les familles ont aussi un capital culturel (plus ou moins proche des codes culturels de l'école : le diplôme des parents, ce qu'on lit à la maison, les loisirs,...). Si les codes culturels des parents ressemblent à ceux de l'école, ils comprennent ce que veut l'école et comment ça marche. Et puis il y a le capital social : les relations que la famille a, les personnes qu'elle fréquente, qu'elle connaît. On a vu comme cela a joué avec Jacqueline dont les parents ne connaissent personne. Tandis qu'Isabelle dont les parents ont un capital social élevé, va mieux réussir.

Ces 3 capitaux jouent un rôle important dans le parcours scolaire d'un enfant.

Quand les profs disent que les parents ne vont pas rencontrer les acteurs de l'école, souvent c'est parce qu'ils n'ont pas le capital social ou culturel. Que disent les parents des classes populaires ? Je n'ose pas aller à l'école car mon enfant aura honte, car je ne sais pas m'exprimer, je ne comprends pas bien. Et l'école n'explicite pas assez de choses.

Les statistiques

Ce qu'on a vécu ici à travers le parcours des 4 enfants, les statistiques le montrent aussi.

Voici ce que disent les statistiques tirées des indicateurs de l'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles (qui sont publiés chaque année).

Combien d'élèves arrivent en 6ème primaire sans redoubler ?

86% des 25% des enfants **les plus favorisés**

68% des 25% des enfants **les plus défavorisés**

Combien d'élèves arrivent en 3^{ème} secondaire sans redoubler ?

61% des 25% des enfants **les plus favorisés**

35% des 25% des enfants **les plus défavorisés**

Combien d'élèves sont orientés dans l'enseignement professionnel à 15 ans ?

44% de niveau économique, social et culturel le plus faible

1% de niveau économique, social et culturel **le plus élevé**

Combien d'élèves sont orientés dans l'enseignement général à 15 ans ?

10% de niveau économique, social et culturel **le plus faible**

82% de niveau économique, social et culturel **le plus élevé**

2. Les 4 enfants doivent choisir une école secondaire

Les enfants sont arrivés au bout de leur parcours en primaire. Les parents vont d'abord devoir choisir une école. Nous avons formé 4 sous-groupes où se sont retrouvés des participants qui étaient dans chacune des familles d'enfants ; chaque sous-groupe a reçu la description d'une école et les consignes suivantes :

Vous travaillez dans cette école.

Vous avez la charge de préparer une séance d'informations à destination de parents dont les enfants vont entrer dans le secondaire à la rentrée prochaine.

Vous déterminerez :



qui prendra la parole : directeur, secrétaire, profs, (anciens) élèves....

comment allez-vous présenter l'école : discours, autre ?

pour dire quoi : vous devez expliquer

Les informations importantes nécessaires à tous nouveaux parents

Pourquoi choisir cette école

Vous aurez 5 minutes pour présenter à l'ensemble du groupe. Les autres sous-groupes joueront le rôle des parents et auront 5 minutes pour vous poser des questions.



L'école Sainte-Gudule

Notre objectif : l'excellence !

L'école Sainte-Gudule est une école catholique (réseau libre confessionnel). Notre école offre la possibilité à vos enfants de poursuivre un enseignement général de qualité. Nous ne faisons pas de technique de qualification ni de professionnel. Le latin, les sciences et les mathématiques sont les points forts de notre programme. Vous pouvez être assurés que votre enfant aura un bel avenir devant lui.

Nous n'organisons ni de première différenciée ni d'examens de passage dans notre école et en cas d'échec une orientation vers les filières techniques et professionnelles (AOB) sera proposée au jeune en difficulté. Autrement dit, en situation d'échec, il se peut que le jeune ne puisse pas continuer au sein de notre établissement car nous n'organisons pas toutes les filières d'enseignement.

Située au cœur de Bruxelles, Sainte-Gudule offre à vos enfants de multiples possibilités tant pédagogiques que culturelles et artistiques. De nombreuses sorties culturelles sont d'ailleurs prévues : musée des Beaux-Arts, expositions diverses, pièces de théâtre etc.

Nous tenons à vous informer que nous organisons un à deux voyages scolaires par an.

Pour toutes ces activités, merci de nous verser la somme de 1500 euros sur le compte BE 057865412345 dans les plus brefs délais.



L'école Descrolles

L'école Descrolles fait partie de la FELSI (Fédération des Etablissements Libres Subventionnés), réseau des écoles non confessionnelles subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'École Descrolles est l'école fondée par le Docteur Homer Descrolles en 1907, pour mettre en œuvre ses principes pédagogiques, visant à revoir de fond en comble les pratiques des écoles. L'observation, la mesure, l'interdisciplinarité, le passage du concret vers l'abstrait, l'importance du groupe-classe et de manière plus générale, l'approche de l'enfant dans sa globalité en respectant son développement, font partie des grands principes développés notre école.

Notre école offre la possibilité à vos enfants de poursuivre un enseignement général de qualité. Le latin, les sciences et les mathématiques sont les points forts de notre programme.

Nos effectifs permettent de favoriser une pédagogie centrée sur l'élève où les besoins pédagogiques de chacun sont pris en compte.

Dans chaque domaine, l'équipe enseignante s'efforce d'être présente, active, de se mobiliser, de donner la parole, de susciter l'initiative, et d'entendre les besoins de chacun.

Pour l'inscription, merci de verser la somme de 2500 euros sur le compte BE 057865412345 dans les plus brefs délais.



Institut d'enseignement technique et professionnel Pierre Quiroule

L'institut d'enseignement technique et professionnel Pierre Quiroule fait partie du réseau communal et organise un enseignement de qualité pour les jeunes qui souhaitent avoir un métier en main. Nous proposons :

En technique de qualification : électromécanique, langue moderne, mathématique, secrétariat et tourisme.

En professionnel : électricité, mécanique polyvalente, services sociaux, travaux de bureau.

Nous organisons aussi le premier degré différencié pour les élèves qui n'auraient pas réussi leur CEB. D'ailleurs, étant une école à encadrement différencié (anciennement discrimination positive), tout le monde y est le bienvenu quels que soient les parcours antérieurs.

Notre école est une école « vivante » et multiculturelle. C'est pourquoi nous organisons aussi des classes passerelles pour les élèves primo-arrivants ne parlant pas le français.

Nous développons une attention toute particulière à l'égard des jeunes, notamment ceux qui arrivent en cours d'année, pour qui nous mettons en place un encadrement spécifique.



Athénée Henry Janson

L'athénée Henry Janson fait partie de l'enseignement de la Communauté française et organise une offre diversifiée. Nous proposons à la fois un enseignement général de qualité et les filières techniques de qualification et professionnelles.

Nous proposons aussi des voyages scolaires financés par des activités diverses (soupers spaghetti, soirées dansantes) organisées par nos élèves.

Trois objectifs prioritaires sous-tendent notre enseignement :

1. L'appropriation par le plus grand nombre possible d'élèves de savoirs et de compétences indispensables à leur formation supérieure, à leur avenir professionnel tout en veillant au développement de leur esprit critique.
2. L'apprentissage à l'autonomie et à la responsabilisation.
3. La formation de citoyens solidaires, respectueux des autres et tolérants, capables d'agir sur l'évolution de la société et de s'y intégrer.

Nous considérons que si l'école est d'abord un lieu d'enseignement, elle est aussi un lieu d'ouverture au monde, d'échanges et de vie, et donc de socialisation, dans un climat de respect mutuel.



3. Les parcours des 4 enfants en secondaire

Nous avons ensuite reformé les groupes autour des 4 enfants : Jacqueline, Isabelle, Emile, Louis. Dans chaque groupe, nous avons réfléchi et décidé sur base des consignes suivantes:

Parmi toutes les écoles présentées, dans quelle école secondaire va-t-il aller ?

Nous devons expliquer notre choix d'école.

Quel sera son parcours scolaire ? (Nous l'avons représenté sur le schéma du système scolaire avec les silhouettes de chaque enfant)



Quel est le pronostic de réussite de l'enfant ?

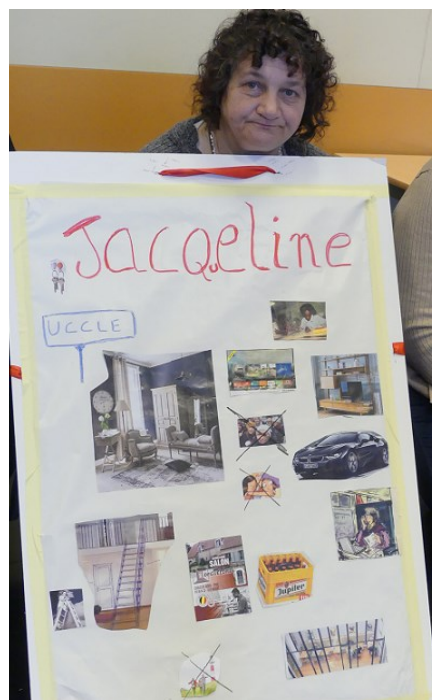
On a dessiné sa photo de classe en 1^{ère} secondaire et sa photo en dernière année.

Autour de chaque photo, on a mis des bandelettes avec les prénoms des enfants et leurs caractéristiques.

Jacqueline

On se rappelle un peu qui est Jacqueline et sa famille. Son papa gagne beaucoup d'argent, il a un diplôme technique et il a peu d'amis et de connaissances.

Est-ce que Jacqueline a eu son CEB ? Non, elle a fait une 1^{ère} différenciée mais au bout de sa 1^{ère} différenciée, elle a eu son CEB et elle est allée alors en 1^{ère} commune. Elle a choisi d'aller à l'athénée Henry Janson.



Elle a eu son CE1D. Elle a fait sa 3^{ème} et sa 4^{ème} générale où elle a eu une restriction. Elle pouvait aller dans la classe supérieure si elle changeait d'orientation. Elle est donc allée en 5^{ème} qualification, aide-soignante. Elle avait envie de s'occuper de personnes. Elle a fait sa 6^{ème} et obtenu son diplôme d'aide-soignante. On a demandé à Jacqueline si elle voulait continuer après mais elle a dit que le métier lui plaisait et qu'elle ne voulait pas aller plus loin.

SECONDAIRE ORDINAIRE				
Transition		Qualification		
Général	Technique	Technique	Professionnel	CEFA
	CESS	CE	7P	CESS
6G	6TTr	6TO	6P	CQ
5G	5TTr	5TO	5P	5
4G	4TTr	4TO	4P	4
3G	3TTr	3TO	3P	3
2D	1 ^{er} degré commun	2D	1 ^{er} degré différencié	CEB
1D		1D		



Si on voit sa photo de classe, 2 jeunes qui étaient avec elle en 1ère année sortent de la même spécialité qu'elle, 4 autres sont venus les rejoindre d'une autre classe.

Si on voit ceux de première qui ont fait un autre parcours : Abdel va faire ingénieur. Annabelle est mère de famille depuis 2 ans. Abdul et Pierre sont agriculteurs. Steve est croque-mort. Hassad est parti au CEFA, Abdul est mécanicien. Paul a été en prison et a suivi des cours d'alpha. Luc est magasinier à Auto5.

Emile

Emile est le garçon d'une famille riche dont les parents ont fait des études supérieures.

Emile a eu son CEB. Ses parents l'ont mis déjà à Sainte Gudule en primaire. Il est donc passé en secondaire à Sainte Gudule, où il s'est retrouvé avec tous des enfants de riches : enfant d'un diplomate, enfant d'un notaire, enfant d'un avocat, enfant d'un industriel, enfant d'un styliste, enfant du procureur du roi et ainsi de suite. Rappelons le pourcentage de réussite de ces enfants-là : 85 % vont aller à l'université. L'enfant du diplomate n'a pas poursuivi jusqu'en 6^{ème} secondaire car les parents sont partis aux Etats Unis. Et une, Marthe s'est mariée car les parents ont jugé bon qu'elle épouse un héritier.



SECONDAIRE ORDINAIRE						
Transition		Qualification				
Général	Technique	Technique	Professionnel	CEFA		
	6TSS	6TSS	6TQ	7P	CESS	7
	6TTr	6TQ	CQ	6P	CQ	6
	5TTr	5TQ		5P		5
	4TTr	4TO		4P		4
	3TTr	3TO		3P		3
2C	1 ^{er} degré commun		2D	1 ^{er} degré différencié		CEB
1C			1D			

Emile a suivi le parcours royal : le général, les études supérieures.

Questions – remarques

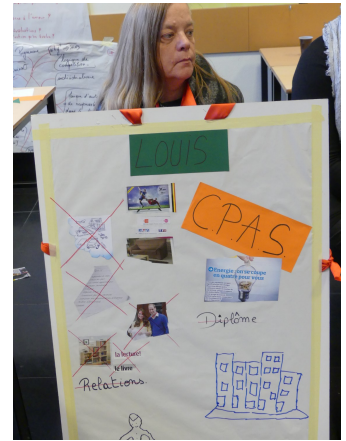
Ce matin, en assistant à la présentation de l'école, on parlait d'un élitisme intellectuel. Mais dans les faits, on constate qu'il s'agit plus d'un élitisme économique. Emile a été très encadré, a reçu beaucoup d'appuis externes.

Dans ces écoles élitistes, en première secondaire, on aura 10 classes de 20 élèves et en 6^{ème} secondaire, on aura 2 classes de 20 élèves. On fait de l'écumage, on aura sans doute un « Mustapha », un enfant issu d'une famille immigrée de milieu populaire, mais on va très vite l'orienter vers des techniques, or comme l'école n'organise pas de filière technique, il devra aller dans une autre école. C'est ainsi qu'on élimine petit à petit les enfants de milieu populaire.



Louis

Ses parents sont au CPAS, ils ont des difficultés financières, ne connaissent pas grand monde et ont eux-mêmes été peu à l'école. Grâce à l'aide de l'école des devoirs, il a réussi son CEB tout juste. Après la 1^{ère} année commune, il est passé en 2^{ème} mais cela a commencé à être difficile. Il est passé en 3^{ème} technique de transition et après il est allé en qualification où il a terminé sa 6^{ème} en électro mécanique. Il a fait toutes ses études secondaires dans la même école : l'athénée Henry Janson car il y a toutes les sections.



SECONDAIRE ORDINAIRE						
Transition			Qualification			
Général	Technique	Technique	Professionnel	CEFA		
	CESS	CESS		7P	CESS	7
6G	6TTr	6T	6Q	6P	CQ	6
5G	5TTr	5T	5Q	5P		5
4G	4TTr	4T	4Q	4P		4
3G	3T	3T	3O	3P		3
2C	1 ^{er} degré		2D	1 ^{er} degré		
1C	commun		1D	différencié		CEB

Sa photo de classe de la 1^{ère} commune : ils sont à peu près 20. Louis est passionné de jeux vidéo, Théo aime les maths, Hervé aime la poterie, Mac préfère le vélo. Isabelle aime chanter, Monique aime rigoler, Lilian aime l'histoire, Maria aime le jardinage, Sébastien aime la marche, Ahmed aime la boxe, Prisca aime le théâtre. Yves aime le dessin, Fatou aime le sport, Jean aime la musique, Marlene aime l'anglais et Chantal aime la cuisine. Louis s'est bien plu en première. En 6^{ème} secondaire, ce n'est plus du tout la même classe. D'abord il n'y a plus de fille car il est en électro mécanique. C'est son choix, il aimait vraiment bien. Il est resté avec 4 copains de 1^{ère}. Les autres viennent d'autres écoles. Il y en a même un ou 2 qui viennent de Sainte Gudule. Il y en a aussi qui viennent d'autres sections. Certains viennent de l'étranger. D'autres ont été envoyés par d'autres écoles car l'école est accueillante.



Leur futur ? La plupart a trouvé un job dans une entreprise ou alors ils sont devenus indépendants. Louis travaille chez Opel. Fred est devenu indépendant, Vicky est au chômage, Olivier est devenu dealer ; Joffrey est venu d'Angleterre et il s'est engagé dans l'armée ; David est retourné en France et on ne sait pas ce qu'il est devenu. Un élève est devenu employé au TEC. Gilles est en prison, il a commis un meurtre. Johan est devenu policier.

Voilà un beau parcours pour Louis. Plusieurs d'entre nous pensaient qu'il irait à Pierre Quiroule. La famille a réussi à connaître des gens grâce à l'école de devoirs.



Isabelle

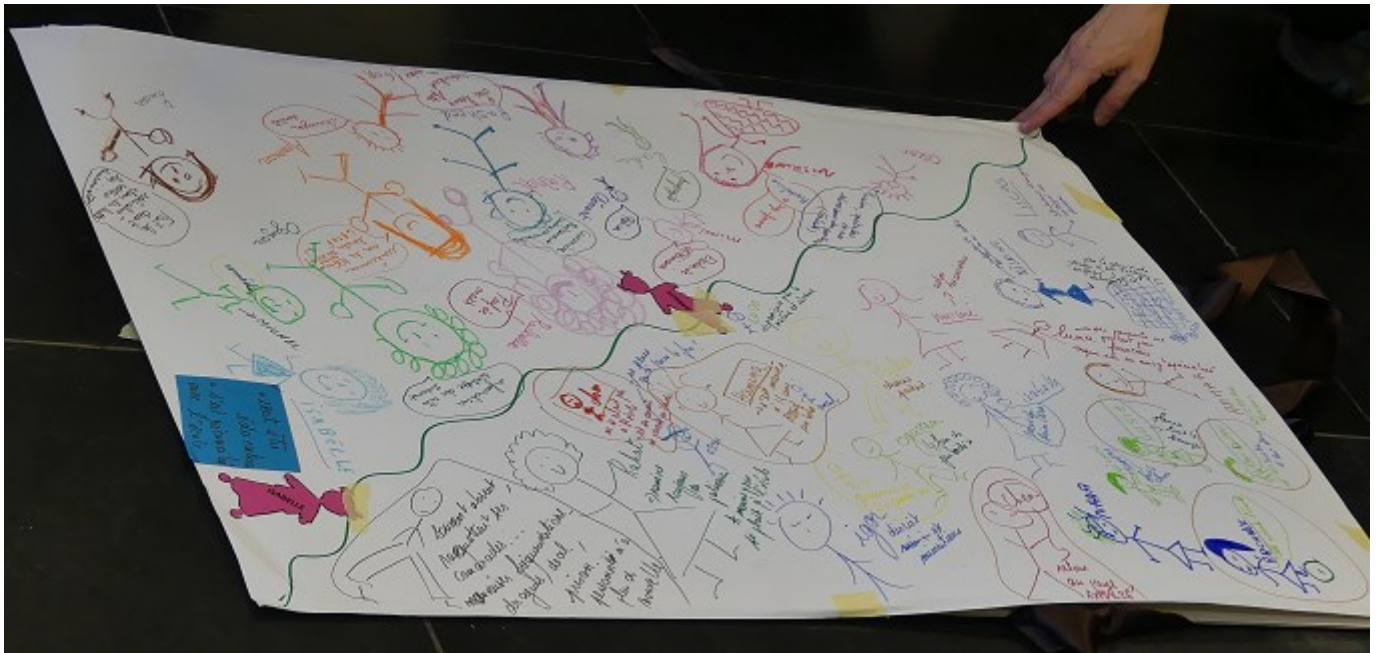


On a choisi l'athénée Henry Janson car cela nous plaisait qu'on puisse changer de section dans la même école. Isabelle n'a pas réussi son CEB, elle est allée en 1^{ère} différenciée et là elle a eu son CEB. Elle est revenue en 1^{ère} commune. Là, elle a continué jusqu'en 3^{ème} où elle a eu des problèmes et elle est passée en technique de transition. Elle a continué jusqu'à obtenir son CESS. Elle a poursuivi des études en Haute Ecole et est devenue éducatrice.

SECONDAIRE ORDINAIRE				
Transition		Qualification		
Général	Technique	Technique	Professionnel	CEFA
				CESS
6G	6Tr	6TO	6P	7
5G	5Tr	5TO	5P	6
4G	4Tr	4TO	4P	5
3G	3Tr	3TO	3P	4
2C	1 ^{er} degré	2D	1 ^{er} degré	CEB
1C	commun	1D	différencié	
PRIMAIRE ORDINAIRE				

En 1^{ère}, on était 22 et en 6^{ème} 14 élèves.

Il y en avait un qui était tellement absent qu'on ne se souvient même plus de son nom. Il avait de mauvaises fréquentations, il fumait puis il s'est lancé comme dealer. Rachel aimait bien l'école et est devenue prof de maths. Rahat ramenait toujours des tas de pâtisseries que sa maman faisait, elle se sentait de mieux en mieux à l'école et elle est devenue cuisinière dans un restaurant « cuisine du monde ». Oguzan fan de jeux vidéo, est devenu informaticien et



développe des logiciels. Igor discret et minutieux, il a continué avec Isabelle et est devenu chirurgien-dentiste. Mimi adore les animaux et est devenue vétérinaire. Rachid dessinait partout et sur tout ce qu'il trouvait, il gribouillait dessus, il est allé aux Beaux-Arts, spécialité photo. Lucas était engagé et studieux, c'était le délégué de sa classe, il a fait le droit et s'est spécialisé dans la lutte contre les discriminations. Chen a été expulsé et a dû retourner au pays suite à des problèmes de papier. Michel faisait toujours le clown en classe, il est devenu comédien. Amina, on ne l'a plus revue car elle s'est mariée à 16 ans. Elle a eu un bébé. Ludo était passionné par la nature et très rêveur, il est devenu paysagiste. Clément est arrivé plus tard et est devenu policier. Oscar fait des spectacles et est bénévole dans des associations de quartiers. Luna venait d'Italie et ses parents ne parlaient pas du tout le français. Elle a été réorientée dans l'enseignement spécialisé. Don, on n'a plus de nouvelles, il ne se plaisait pas du tout à l'école et ses parents ne pouvaient pas du tout l'aider. Nisrinne était autoritaire et bonne en maths, elle est devenue médecin. Toufik il n'a pas de papier et il n'a pas eu le droit de rentrer à l'école. Il a dû aller en centre fermé.



NOTRE FRESQUE

Avec des feutres, de la peinture, nous avons exprimé nos coups de cœurs, nos colères, nos souhaits sur une fresque.





si j suis plus lent
 quelque un marche
 avec moi

me n'importe!

jamais
 trop tard
 pour prendre le
 chemin de l'éco

SYNTHÈSE DES PROBLÈMES QUI SONT APPARUS

En petits groupes informels, nous **nous sommes rappelé la journée et avons ajouté des bandelettes : qu'est ce qui coince à l'école ? Qu'est-ce qu'il faudrait faire?**

Nous les avons ensuite regroupées par catégorie.

Aspects pédagogiques

- Instaurer la confiance
- Pédagogie active pour le tronc commun, le socle de base
- Appliquer une pédagogie coopérative et participative
- Eliminer les normes au profit de la réalisation de l'enfant
- Poser le postulat que chacun peut apprendre ⇨ tronc commun jusque 14 ans
- Dire que c'est toujours possible d'apprendre
- Parrainage des petits par les grands
- Ne laisser personne de côté
- Mieux aménager et penser les classes de début de cycle
- Qu'il n'y ait plus de dernier rang (tables en U)
- Penser et aménager les cours de récréation
- Encadrement plus important (1prof/12 élèves) surtout en 1^{ère} primaire
- La posture des enseignants
- La pédagogie et l'éthique des enseignants
- La place au sein de la classe
- La place de la différence
- Binôme avec formation des enseignants

Lien famille-école

Rôle de la famille et de l'environnement

La place des parents dans l'école

Prendre en compte la situation familiale des enfants

Comment attirer les parents à l'école

Réfléchir à comment aider les parents en difficulté à comprendre, vivre et participer à l'école

Système scolaire

Les objectifs ne sont pas les mêmes entre ceux qui enseignent et ceux qui veulent apprendre

Les projets à l'école, qui les détermine ?

Les programmes ? Lien avec les élèves ?

L'accès à l'école : que tous les enfants puissent aller à l'école

Construire une école égalitaire où tous se retrouvent

Une même école pour tous (pauvres ou riches)

Que le gouvernement écoute et ne décide pas seul à la place des écoles

Oter les subsides aux écoles élitistes et les redistribuer

Manque de connaissances des décideurs des réalités de l'école

Augmenter le budget à l'éducation

Discriminations

Discrimination au sein de la classe : bons élèves ►◄ mauvais élèves

Obligation d'uniforme dans toutes les écoles pour éviter la discrimination sociale

Diminuer la discrimination sur les enfants

Valoriser la différence comme une richesse que l'on peut utiliser

Discrimination des parents et des enfants

Maltraitance de l'école

Maison	En dehors	Ecole
Les parents	Le commissaire à l'éducation	Les élèves
Les grands parents	de l'Union Européenne	Les professeurs
Les frères et sœurs	La ministre de l'éducation	L'ouvrier d'entretien
Les voisins	Le P.O. (Pouvoir organisateur)	Le directeur
Les amis	L'échevin à l'éducation	Le personnel de cantine
Le responsable légal	(conseiller municipal)	L'éducateur animateur
	L'inspecteur	Les bibliothécaires
	Le Centre Psycho Médicosocial (CPMS)	Le secrétaire
	Les bibliothécaires	L'économiste
	Les logopèdes	Les chefs d'atelier
	(orthophonistes)	Les bénévoles qui assurent la sécurité des enfants à la sortie de l'école
	L'infirmière (liée au CPMS)	L'auxiliaire maternelle
	Le SIEP (Service d'information sur les études et professions)	Le personnel de la garderie
	Les animateurs de l'école de devoirs	Les associations de parents d'élèves
	L'assistante sociale	Le psychomotricien
	Les profs privés	Les animateurs socio culturels
	Les médiateurs	Le chauffeur du bus scolaire
	La maison de jeunes,	L'association des anciens élèves
	Le mouvement de jeunesse	Le maître de stage en entreprise
	Le service d'aide à la jeunesse	Le syndicat des enseignants
	Les aides en milieu ouvert (AMO)	Le préfet de discipline
		Le délégué de classe
		Le concierge

LA RELATION FAMILLE -ÉCOLE

A partir des acteurs identifiés à la maison et dans l'école, nous avons travaillé en sous-groupes de pairs avec la consigne suivante:

Dans les sous-groupes vous devez :



- Identifier 1, 2 ou 3 acteurs, les plus importants dans la relation famille-école.
- Pour ces acteurs, dans leur relation avec la famille, comment communiquent-ils, quels sont les outils qu'ils utilisent pour communiquer ?
- Pour chacun de ces outils, lequel marche (en vert) et lequel coince (en rouge)?
- Là où ça coince, dire ce qu'on pourrait faire pour améliorer (en jaune)

Nous n'avons pas eu le temps de partager notre travail en plénière mais voici **ce que les groupes ont fait**

Où ça coince ?

Beaucoup d'écrits
Beaucoup d'indirect
Réunion de parents
Journal de classe : incomplet, peu d'oral
Direction inactive
Bulletin
Pas de confidentialité (réunion de parents collective)

Journal de classe : difficulté pour les parents qui ont des difficultés à l'écrit. Ou les parents ne le lisent pas.

Les réunions de parents se font trop tard

Projet pédagogique : c'est du blabla, c'est trop abstrait. Qui le lit ?

Journal de classe :

Quelle page lire ?

Organisation ? Où lire ?

Je ne comprends pas

Ecriture par les enfants ou les profs difficile à lire

Réunion parents-profs : charabia !

Téléphone : personne ne décroche, personne ne rappelle

En France, liberscol (site officiel où on peut voir les bulletins, les cahiers de texte, des mails)

Complicé d'utilisation

Code pas toujours donné aux parents

Le site ne marche pas toujours même avec le code

Site pas à jour

Plus d'envoi de bulletins : ils sont en ligne, tant pis pour les parents qui n'ont pas internet

En France, bulletins

La réforme les a rendus moins lisibles

Code couleur pas assez clair : par exemple entre 8 et 13, c'est la même couleur

Bulletin sur 4 pages

Appréciations confuses

Il est nécessaire de les imprimer en A3 et personne n'a d'imprimante A3

Abréviations

Manque de conseils dans les appréciations « peut mieux faire ». Oui, mais comment ?

Journal de classe en secondaire

Les élèves écrivent eux-mêmes
Sauf choses graves
Et si les parents ne savent pas lire ?

Journal de classe si les parents peuvent le lire et y écrire

Les émotions : ressenti de l'enfant. Amélioration !
Cahier de vie en maternelle pour montrer autant à l'école qu'à la maison (un bon repas !)
Les réunions d'information en classe : les parents posent des questions

SMS :

Différé
On ne voit pas, on n'entend pas
On garde le lien un instant invisible
On garde une trace
Réponse possible

En France, rencontres parents-profs par téléphone

On ne rentre pas dans l'école qui fait peur
Autre rapport au temps
Pas peur d'être jugé par rapport aux apparences
Possible de cacher sa colère

Où ça marche

Rendez-vous individuels
Les activités à l'école
Le journal de classe (plus en primaire)
Association de parents
Une bonne direction (qui remplit son rôle)
Le bulletin

Journal de classe

Utiliser des smileys, ou des couleurs, ou des images

Si des choses graves se sont passées, on téléphone

Si absence de l'enfant, on téléphone

En France, liberscol

Former les parents à l'utilisation

Simplifier le « bazar »

Donner des questionnaires aux parents :

Plutôt donner les informations oralement lors des réunions d'informations

Réunions parents-profs

Seul à seul

Puis rencontrer les autres parents, discuter avec eux

Réunions parents-profs : les faire plus tôt. Respect des horaires des parents

Le projet pédagogique et la charte doivent être faits avec les parents, avec les élèves, avec l'école. La charte doit être pratique.

Les projets externes avec les parents

Potagers partagés

Fêtes du village

Chantier (repeindre)

Que les profs utilisent aussi le téléphone

Propositions de changement :

Valoriser plus les progrès que cibler les erreurs
Imager avec des smileys les bulletins et le journal de classe
Une direction plus humaine
Favoriser la communication directe
Respecter la confidentialité aux réunions de parents

Bulletins :

Un numéro coup de pouce
Réunion – formation pour comprendre les clés de lecture du bulletin
Prendre contact avec la famille par téléphone pour vérifier que la famille ait bien compris
Simplifier les compétences affichées sur le bulletin, ne donner que les principales

Journal de classe

Le professeur écrit ou l'enfant écrit s'il sait bien écrire mais :
Avec des mots que l'on comprend, des mots que tout le monde comprend
Ecriture lisible
Toujours un n° de téléphone si des questions ou une adresse mail

Téléphone

Prendre rendez-vous
Aller sur place

LE PACTE D'EXCELLENCE



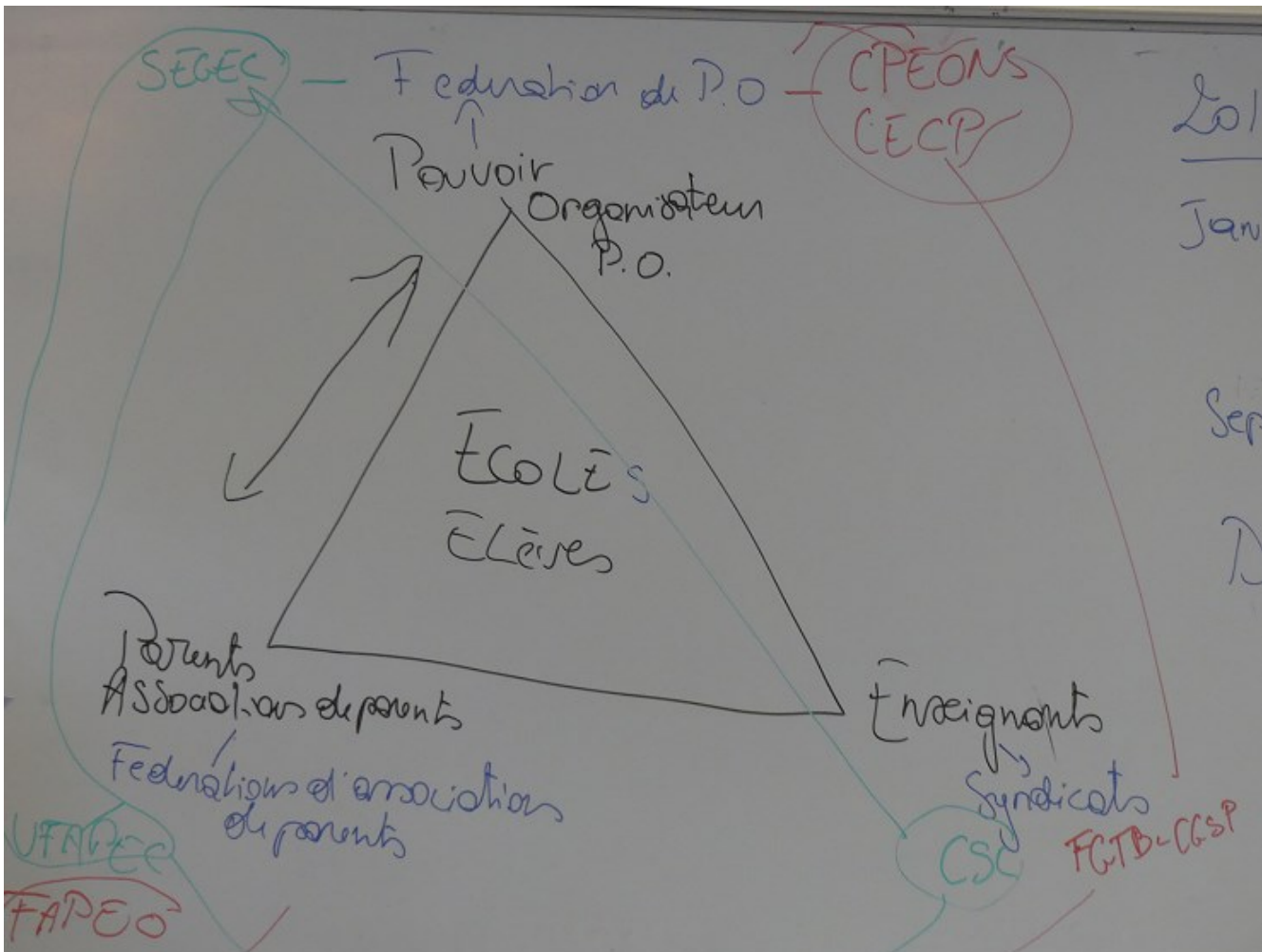
Sandrine Grosjean qui travaille pour le mouvement Changement pour l'égalité (Cgé) a été invitée pour présenter le Pacte d'excellence.

Elle a présenté le processus autour du Pacte d'excellence :

Quand Joëlle Milquet (ancienne ministre d'éducation) lance le pacte d'excellence en janvier 2015, dans notre mouvement il y a eu une grosse discussion : voulons-nous participer ou rester plutôt sur le côté ? Finalement on a décidé d'y aller. On a participé à différents groupes mais on n'est pas nécessairement d'accord avec tout ce qui se passe.

Comment fonctionne l'école ?

Pour être clair sur comment fonctionne l'école, je vous présente un petit schéma de synthèse.



Si on veut qu'une école fonctionne, il faut évidemment des élèves. On les met au milieu mais il faut des parents qui amènent les enfants à l'école. Il faut qu'il y ait des enseignants qui enseignent aux enfants. Et il faut un pouvoir organisateur (un groupe de personnes, si on est au niveau communal, c'est l'échevin et un groupe, si c'est une école catholique, c'est une congrégation ou une asbl, si c'est une école d'état, c'est le ministre)


Si on voit le système scolaire, chaque acteur s'est regroupé :

Il y a des associations de parents

Les enseignants ont des syndicats

Les PO ont des fédérations de PO

On pourrait se dire que les associations de parents se mettent d'accord avec les syndicats, et les PO seraient obligés de suivre, ou les parents et les PO se mettent d'accord et les enseignants suivent.

Mais la Belgique c'est plus  compliqué, dans les fédérations de parents il y en a 2 grandes : l'UFAPEC (Union des Fédérations d'associations de parents de l'enseignement catholique) et la FAPEO (Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel)

Parmi les syndicats, il y en a 2 qui dominent : la CSC, la CGSP

Dans les fédérations de PO, les plus importantes c'est le Segec (catholique) et le CPONS (officiel) Derrière le premier triangle, il y a un triangle « vert » et un triangle « rouge » qui ont des enjeux différents liés aux piliers de la société.

Il y a une série de constats qui disent que l'enseignement en Belgique est une catastrophe : on est les champions du redoublement, on est les champions de l'inégalité dans les études PISA. Il fallait donc absolument faire quelque chose.



Les acteurs du pacte

1. Il y a d'abord le **Comité d'accompagnement du Pacte**. Il est présidé par la ministre de l'Éducation. Il comprend:
 - les présidents des fédérations de pouvoirs organisateurs,
 - les responsables syndicaux,
 - les représentants de parents,
 - le secrétaire général du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'administrateur général de l'enseignement,
 - les recteurs des universités francophones ou leurs délégués et deux représentants des Hautes Ecoles,
 - les représentants du ministre-président, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la ministre de la Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que des ministres-présidents et des ministres de l'Emploi et de la Formation des deux Régions,
 - les représentants des partenaires sociaux désignés par les conseils économiques et sociaux des deux Régions,
 - un représentant de la Fondation Roi Baudouin,
 - un représentant de la Ligue des familles,
 - le Délégué général aux Droits de l'enfant,
 - un représentant de la plateforme de lutte contre l'échec scolaire,
 - un représentant de l'OCDE et de l'Union européenne
 - ainsi que certaines personnalités du monde académique, scientifique, culturel.

Le Comité se réunit au début du processus et à chaque fin d'étape en vue de se prononcer sur le résultat du travail proposé par le Groupe central.



2. **Un Groupe central multidisciplinaire** est chargé d'assurer le suivi de l'élaboration et de l'exécution concrète du Pacte.

Le Groupe central est co-présidé par la représentante de la ministre de l'Education et le Secrétaire général de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui se font assister par le « Bureau du Pacte » coordonné par le (la) représentant(e) de la ministre et composé de membres du cabinet et de l'administration.

Le Groupe central est composé d'un représentant détaché de chaque PO, de chaque syndicat d'enseignant, de chaque fédération de parents, de représentants de l'administration générale de l'Enseignement, d'un représentant du ministre de l'Enseignement Supérieur et d'un représentant de la ministre de l'Enseignement de Promotion sociale.

Le Groupe central et le Bureau sont assistés du Comité scientifique composé des représentants des six universités et d'équipes de hautes écoles, de la Fondation Roi Baudouin, de consultants ou experts éventuels qu'il rencontre régulièrement.

Les membres du Groupe central se réunissent au moins une fois par semaine pour assurer la coordination et le suivi de l'opération et de l'ensemble des Groupes de travail mis en place et l'exécution des décisions prises et de la répartition des tâches.



3. 12 groupes de travail

Vous trouverez les thématiques sur lesquelles ont travaillé ces 12 groupes en annexe 2.

4. Le Comité scientifique et les experts

Un comité scientifique composé des équipes de toutes nos universités, des experts de l'OCDE et de l'Union Européenne et de consultants extérieurs sont chargés de conseiller et accompagner le processus de changement.

Les étapes du Pacte

1. Un **état des lieux** de la situation actuelle de l'enseignement et une définition sur les objectifs et missions de l'école du 21e siècle (fin janvier à juillet 2015)
2. Un travail pour fixer les **objectifs du Pacte** (septembre-octobre 2015)
3. **L'élaboration des plans d'actions** à mettre en œuvre pour renforcer la qualité de notre enseignement (janvier 2016 à avril 2017)
4. **L'avis n°3 du Groupe central** a été publié en mars. Les acteurs ont consulté leur base. Les syndicats des enseignants ont rejeté le pacte : « non, sauf si... ». Les fédérations de PO ont dit : « Oui, mais... »

Les 5 axes sur lesquels le Groupe Central a travaillé

Axe 1 : Enseigner les savoirs et compétences de la société du 21ème siècle et favoriser le plaisir d'apprendre, grâce à un enseignement maternel renforcé, à un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire et à un cadre d'apprentissage révisé et reprecisé.

Des objectifs ont été fixés et des compétences transversales. Par contre que veut dire « le cadre d'apprentissage » ?

Axe 2 : Mobiliser les acteurs de l'éducation dans un cadre d'autonomie et de responsabilisation accrues en renforçant et en contractualisant le pilotage du système éducatif et des écoles, en augmentant le leadership du directeur et en valorisant le rôle des enseignants au sein de la dynamique collective de l'établissement.

Ça fait peur aux enseignants. L'idée est de faire des tests externes pour tous les élèves. Et si les élèves d'une même école ratent, cela veut dire qu'il faudra revoir comment fonctionne cette école et qu'il va falloir la piloter.

Est-ce qu'on parle dans le pacte de la formation des enseignants ? Non, car cela ne relève pas des compétences de la ministre de l'enseignement mais bien des compétences du ministre Marcourt, ministre de l'enseignement supérieur. Mais cette formation est revue pour le moment et les 2 ministres se parlent. Sur papier, ce n'est pas mal. Mais comment on va le mettre en pratique ? Cgé est en train de préparer un projet pour former au Pacte d'excellence ceux qui vont former des enseignants : comment travailler dans un tronc commun,... ?

Axe 3 : Faire du parcours qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socio-professionnelle réussie tout en renforçant son pilotage et en simplifiant son organisation.

Axe 4: Afin d'améliorer le rôle de l'enseignement comme source d'émancipation sociale tout en misant sur l'excellence pour tous, favoriser la mixité et l'école inclusive dans l'ensemble du système éducatif tout en développant des stratégies de lutte contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement.

On reste dans une perspective d'échec scolaire. Un des fondements de l'école c'est de dire : l'école est là pour apprendre, transmettre des choses. C'est la version officielle. Mais il y a une autre fonction qui est de distinguer ceux qui seront capables de faire ceci et ceux qui seront capables de faire cela, ceux qui seront mieux pour faire ceci et ceux qui seront mieux pour faire cela, ce qui devient rapidement ceux qui ne sont pas très bons pour ceci et qu'on pourrait



orienter vers cela. Cette fonction-là est « implicite », cela existe mais on ne le voit pas. Mais c'est vrai dès la maternelle : on distingue ceux qui sont capables de rentrer en 1^{ère} primaire et ceux qui ne sont pas capables.

Il faut dénoncer cet implicite. Ce n'est pas le boulot de l'école de distinguer. Son boulot c'est d'apprendre à tout le monde et d'amener tous les enfants à avoir les apprentissages citoyens minimum. Mais cela, tout le monde n'y croit pas, ils disent « on va amener tout le monde vers le meilleur de ce qu'il peut faire ». Mais il faut que cela dépasse les compétences de base. A un moment, il faut distinguer, mais pas à 6 ou 10 ans. La proposition du pacte est le tronc commun jusque 15 ans. Et donc jusque 15 ans, on ne distingue pas.

Les enfants qu'on laisse de côté pensent très vite qu'ils sont mauvais.

La décision de faire redoubler un enfant, revient aux parents en primaire. Ce sont eux qui ont le choix final. En Belgique, l'idée du redoublement est devenue « normale ».

Le Pacte peut obliger les enseignants à travailler plus en équipe car actuellement, surtout dans le secondaire, un enseignant est seul face à sa classe et il fait ce qu'il veut. Un travail en équipe va permettre de croiser les regards sur les élèves et il y a moins de risque que l'élève soit enfermé dans le regard de l'enseignant.

Le Pacte veut aussi supprimer le CEB et qu'il y ait un examen à la fin du tronc commun.

Le Pacte prévoit aussi du RCD : Remédiation, consolidation, différenciation. Si on sépare les enfants selon qu'ils ont besoin soit de remédiation, soit de consolidation, soit de différenciation, on recrée de la différence alors que la force de l'enseignement finlandais par exemple, c'est que tout se fait dans le même groupe classe, chacun peut garder une estime de soi forte même s'il a des problèmes.

Axe 5 : Assurer à chaque enfant une place dans une école de qualité, et faire évoluer l'organisation scolaire afin de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée aux conditions du bien-être de l'enfant.



LES ACTEURS QUI VEULENT CHANGER L'ÉCOLE

Nous n'avons pas eu le temps de travailler sur ce que proposent d'autres associations ou mouvements qui veulent changer l'école. Vous trouverez en annexe 4 une brève présentation de certains de ces acteurs.

NOS QUESTIONS DE RECHERCHE

L'idée est que chacun puisse approfondir un point jusqu'en novembre.

Nous avons observé ce que nous avons fait durant ces 3 jours (panneaux, affiches sur les murs).

Chacun a reçu 2 étiquettes de chaque couleur :



Chacun est allé coller ses étiquettes sur les panneaux, affiches, collages,....

En synthèse

Tout le monde doit le savoir

Les thèmes suivants ont été sélectionnés :

- Histoire de l'école
- Statistiques
- Système scolaire
- Pacte d'excellence
- Objectifs de l'école
- Place des familles
- Les aspects pédagogiques : tronc commun

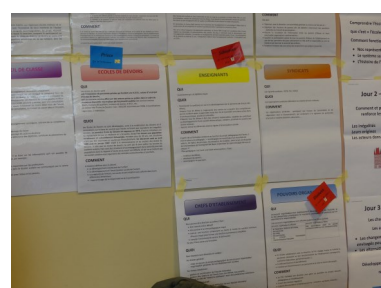


En novembre, nous allons travailler sur ces thèmes, sur comment les rendre le plus compréhensible possible et le partager avec un maximum de personnes.

Ca m'intéresse

Les thèmes suivants ont été sélectionnés :

- Histoire de l'école
- Les acteurs de l'école
- Les mots de l'école



Les aspects pédagogiques

Discrimination

Je voudrais en savoir plus

On a regardé ce qui a été choisi et on a regroupé par thème :

Pacte d'excellence

Place des parents, les parents et l'école

Les statistiques

Thème pédagogique : comment on travaille pour donner envie aux enfants

Les acteurs de changement

Rejet, discrimination, place de la différence, maltraitance

Outils de communication entre école et famille

Histoire de l'école

Les visions sur l'école



Chacun a choisi le thème qu'il avait envie de travailler. Sur base des choix de chacun, on a formé des groupes. Chaque sous-groupe s'est réuni pour voir comment s'organiser.

Place de la différence – Discrimination – Harcèlement – Comment l'école et les enseignants prennent en charge cette problématique

(Hawa, Isabelle, Alexandrine, Marleen, Angélique, Rahat, Sweeka, Elisabeth)

- Marleen connaît un acteur du Théâtre du copion. Ils vont dans les écoles et y jouent des saynètes sur le harcèlement à l'école (Mons Borinage). Marleen va prendre contact avec lui.
- Recueillir des témoignages auprès des parents, des enfants, des jeunes (positif, négatif)
- Recueillir des expériences d'enseignants : comment font-ils ou ont-ils fait pour prendre en compte tous les élèves? Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent ou ont rencontrées? Qu'ont-ils mis en place pour faire face à ces difficultés?

Statistiques (Bruno-Mariame)

- L'enjeu du capital familial (économique, culturel, social)
- Impact du redoublement (présenter les études qui montrent les aspects négatifs sur la confiance en soi)
- Faire le lien avec les valeurs du décret
- Demander à Cécile le diapo de Florent Chenu sur les enfants et retenus en 3^{ème} maternelle
- Références : La Fontaine et Monseur in Crahay (2012)

Le rôle des parents et les outils de communication (Philippe – Chantal V. – Yves – Roland – Monique)

- Recueillir des témoignages de parents (Philippe, Yves, Monique)
 - Qu'est-ce qui marche bien ?
 - Qu'est-ce qui coince ?
 - On enregistre ou on écrit
 - Interroger des directeurs (Roland – Chantal V.)
 - Comment vous faites pour communiquer avec les parents ?
 - Qu'est-ce qui marche ?
 - Qu'est-ce qui ne marche pas ?
 - Le faire aussi dans des écoles spécialisées et y avoir des témoignages des enfants
 - Interroger des personnes membres des comités de parents
 - Comment communiquez-vous avec l'école ?
 - Qu'est-ce qui marche ?
 - Qu'est-ce qui ne marche pas ?
- Cécile fait une petite lettre d'introduction qui explique le travail en cours
- Demander de l'aide à Lire et Ecrire : pouvoir utiliser les dictaphones, poser les questions en formation
- 1 journée de travail ensemble pour notre groupe (entre le 1 et le 15 juillet)

On écoute, on lit les témoignages

On voit ce qui est commun : les gros problèmes

On voit les expériences qui marchent

On fait des propositions

Les visions de l'école – l'histoire de l'école – les acteurs de changement

Sébastien	Nathalie	Christine, Jojo et Maria
<p>On voulait commencer à utiliser des vidéos avec les jeunes. On ferait un Regards croisés en vidéo d'élèves, d'apprenants, de jeunes, d'anciens... :</p> <p>« J'étais à l'école en 50 ». ⇒ comment j'imagine l'école en 2017</p> <p>« Je suis à l'école en 2017 » ⇒ comment j'imagine l'école en 1950</p> <p>« Je ne suis pas/je n'ai pas été à l'école » ⇒ comment je vois l'école</p>	<p>Acteurs de changement</p> <p>Inviter Christine Mahy du réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour une présentation en novembre</p> <p>Lire les documents présentant les acteurs de changement, en faire une synthèse, voir ce qu'il y a en commun</p>	<p>Témoignages dans les groupes Lire et Ecrire</p> <p>Témoignages écrits sur comment ils voient l'école, leur expérience</p> <p>Faire un questionnaire pour que les autres apprenants écrivent leur témoignage.</p> <p>Cela serait un exercice d'écriture en formation. On pourrait aussi utiliser des dictaphones.</p> <p>As-tu bien trouvé ta place à l'école ?</p> <p>Comment as-tu vécu le parcours scolaire de tes enfants ?</p> <p>Quelle serait votre école idéale ?</p>

Le pacte d'excellence (Prisca – Yolande – Claire – Lilian)

Chacun va travailler sa partie

Claire : creuser le triangle (école-parents-PO). Je vais m'intéresser aux parents qui ne sont pas représentés par les associations et n'ont pas beaucoup de voix, les parents des familles populaires.

Yolande : Va essayer de faire un résumé du pacte simplifié et imagé avec ce qu'il faut retenir et ce qui va changer. Je vais aussi aller voir quelques enseignants et avoir des témoignages de leurs craintes ou de leurs espoirs.

Lilian : je vais travailler sur l'accueil des personnes handicapées dans l'école ordinaire, l'inclusion : quelles mesures ? Quelles aides ? Comment vont-elles être mises en place ? (Cécile va donner l'adresse mail du responsable de la ligue des droits de l'enfant. Hugues dit qu'il y a de la littérature grise en France sur cette thématique)

Prisca : je vais chercher des informations sur le travail des syndicats des enseignants autour de la question de protection, la relation et de l'application du pacte. Je vais aussi recueillir des témoignages de profs : qu'est-ce qu'ils attendent du pacte ?

Tous vont récolter des témoignages dans le milieu scolaire.

Groupe des français (Charlotte, Chantal G, Bernadette, Christelle, Hugues)

On a eu du mal à choisir. On voulait parler des parents

« Coup de pouce »

Parler des parents à travers les outils de communication et les statistiques

Organiser une journée thématique en juin

Public : grand public, travailleurs sociaux, enseignants, élus, ANLCI, Chaîne des savoirs, secrétaires de mairie.

Faire une journée importante, inviter la chaîne des savoirs pour donner une dimension nationale. Parchemins est un des maillons de La chaîne des savoirs est un mouvement d'éducation populaire. Les maillons sont constitués d'apprenants ou anciens apprenants qui ont choisi de se regrouper pour sensibiliser sur l'enjeu de réapprendre, pour dire que c'est possible de réapprendre, que c'est important de réapprendre, que ça peut changer une vie de réapprendre et aussi sensibiliser sur ce que c'est l'illettrisme. Que ce soit des personnes qui ont vécu le problème qui puissent en parler car ce sont eux qui parlent le mieux. Il doit y avoir une

douzaine de maillons.

On voulait aussi montrer le côté international du problème. Et donc on avait envie d'inviter des apprenants belges. On aurait une mallette de l'ambassadeur où il y aurait des outils belges, des outils français, cela pourrait servir à d'autres pays francophones. On pourrait avoir un intervenant extérieur qui nous aiderait à faire des saynètes (théâtre objet, théâtre image,...) On proposerait de filmer la journée. Et ce film deviendrait aussi un outil de sensibilisation. On va avoir un CA et une AG, on y fera la proposition. Parchemins pourrait assurer le logement et la nourriture et on demande à Lire et Ecrire d'assumer le voyage des apprenants d'Osons en Parler et d'autres apprenants.

On verra ce que l'AG décidera (22 mars) et voir combien de personnes pourraient y aller.



EVALUATION DE LA FORMATION

Ce que j'ai appris
groupe 1 Apprenants Les mots à vous les Belges Le système scolaire La ligne du temps le décret les histoires, les témoignages des autres Ça m'a donné confiance, ça m'a donné du courage
groupe 2 Apprenants Le pacte d'excellence Les mêmes problèmes en Belgique et en France La ligne du temps Les acteurs de l'école Les pourcentages du redoublement en Belgique Les parcours des 4 enfants Beaucoup de gens s'intéressent à ceux qui ont des difficultés Ce que les Français font pour le lien parents-école Des mots nouveaux
Groupe 3 Chercheur, agent de sensi, agent d'accueil, directrice, coordinatrice Fonctionnement du système scolaire belge (complexe) Pacte d'excellence Histoire de l'école Trajectoire scolaire suivant l'origine sociale Qui est Parchemins et leurs actions Problèmes scolaires identiques en France et en Belgique
Groupe 4 Formateurs Le besoin de se regrouper pour se faire entendre Le besoin d'agir ensemble L'égalité doit rester une priorité Le besoin de suivre le rythme de celui qui apprend Garder en mémoire l'entraide entre les personnes qui apprennent Témoignages de certains apprenants Mesurer le pouvoir de l'école Plus on sera solidaire, plus le changement sera possible Découverte de nouvelles techniques d'animations

<p>Ce qui m'a aidé pour apprendre</p>
<p>groupe 1 Apprenants</p> <p>Je ne suis pas seul</p> <p>Jouer le théâtre</p> <p>Les jeux de rôle des enfants</p> <p>Dans un groupe où on se sent en confiance, on s'écoute, on raconte</p> <p>Merci aux formatrices des associations qui ont accompagné et aux formatrices du groupe</p>
<p>groupe 2 Apprenants</p> <p>L'explication de Sandrine</p> <p>On nous encourage</p> <p>Malgré les problèmes, certains ont appris à lire et à écrire grands ?</p> <p>Pièces de théâtre</p> <p>La présentation des Français</p> <p>Les flèches permettent de parler de son vécu</p> <p>On a mieux compris les acteurs de l'école</p> <p>Les enfants sandwichs</p> <p>La bouteille de parole</p>
<p>Groupe 3 Chercheur, agent de sensi, agent d'accueil, directrice, coordinatrice</p> <p>Le travail, les échanges en sous-groupes</p> <p>Les consignes claires, orales et écrites</p> <p>Beaucoup de visuels, alternance d'activités (graphiques, discussion, jeux de rôle)</p> <p>Appel à différentes mémoires (auditives, tactiles, visuelles)</p> <p>Fresque et photo langage</p> <p>Cécile et Aurélie : préparation, animation, présentation</p> <p>Ambiance, logistique, environnement</p>
<p>Groupe 4 Formateurs</p> <p>Les échanges avec les autres</p> <p>La qualité et la diversité des animations</p> <p>Tout le monde trouvait sa place</p> <p>L'importance du résidentiel</p> <p>Tout ce qui se construit au fil des jours</p> <p>La place des chaises sans table</p>

Ce qui a coïncé

groupe 1 Apprenants

L'institutrice qui reproduit l'école, elle n'écoute pas, elle pense savoir, elle n'apprend pas des autres

Pour les personnes qui viennent d'autres pays, le système scolaire est compliqué

Les consignes sont parfois expliquées trop vite dans les sous-groupes mixtes

Travailler ensemble dans les sous-groupes mixtes

groupe 2 Apprenants

On ne sait pas lire, ça a été difficile pour coller les étiquettes. Il faut penser à des dessins

Ceux qui sont arrivés en retard ont eu un peu de mal

Le système scolaire belge est compliqué

On a eu du mal à suivre Sandrine. C'était trop long et les autres ont interrompu souvent. Beaucoup ont déconnecté

Des professionnels ont pris la parole avant les apprenants

On a oublié la bouteille de parole et les papiers roses à certains moments

Groupe 3 Chercheur, agent de sensi, agent d'accueil, directrice, coordinatrice)

Trop de thèmes

Pas assez de temps pour se concerter (pour certains ateliers)

Pacte d'excellence : cette présentation convenait mieux pour les formateurs

Le manque de place laissé aux personnes qui s'expriment moins : responsabilité collective

Suggestions:

Des plénières moins longues et plus de travail en sous-groupes

Période de jeux ou yoga, danse,...

Groupe 4 Formateurs

Pour certains, un sentiment de papillonnage. Il faudrait prendre plus de temps

Quelques débats cacas : vraiment pas nombreux et bien repris

Jusque 18 h 30 : trop long

ANNEXE 1

Présentation de l'opération coup de pouce

Quand on a abordé le thème de l'école, on est allé très vite vers l'écrit et on a essayé de faire des catégories de types d'écrits. Et on a trouvé ces 3 types :

-l'écrit qui donne pas envie, celui qu'on laisse sur un coin de table et qui finalement va servir à allumer le feu.

-Il y a les écrits qui font peur.

-Et les écrits qu'on ne comprend pas.

Et donc, quand on rédigeait quelque chose, on avait ces 3 catégories en tête et on se disait : ces écrits-là, il faut qu'ils donnent envie, qu'ils ne fassent pas peur et qu'ils soient compris par tous.

Les écoles ne peuvent pas toujours faire ce travail car il y a des textes qui viennent du gouvernement. Mais ce qui est intéressant, c'est qu'à la fin elle mette son numéro de téléphone direct où on peut l'appeler. Cela montre son engagement et sa disponibilité.

Et 12 familles ont appelé et pas toutes ont des problèmes avec l'écrit. Cela montre bien que ce que l'on fait, cela sert à tous, tout le monde est gagnant. Cet investissement en temps, c'est du temps gagné pour demain.

Arriver à créer des liens et des ponts avec les enseignants qui veulent changer c'est fondamental. C'est plein d'espoir pour demain. On peut trouver des alliés partout.

Au départ de notre rencontre avec les enseignants on a dû prendre du temps pour déconstruire nos peurs mutuelles, pour travailler sur la communication. On a aussi travaillé sur nos principes, on a élaboré une charte. C'est Parchemins qui a élaboré la charte et puis l'a proposé aux professionnels. Un des principes par exemple était que la parole des familles a autant de valeur que la parole des professionnels. Un autre : chacun a le droit de ne pas comprendre mais a le devoir de le dire. Principe extrêmement important. Chacun doit veiller à ce que chacun ait sa place. Aussi l'idée de partager la responsabilité, ce n'est pas que l'animateur qui porte toute la responsabilité du bon déroulement d'une réunion.

On a aussi beaucoup travaillé sur les comptes rendus. Celui qui recevait devait écrire le compte rendu. Mais on s'est rendu compte que pour nous, parchemins, les comptes rendus étaient compliqués, on ne comprenait pas. On a donc élaboré un lexique avec les gros mots et on a réécrit des comptes rendu qu'on proposait ensuite aux professionnels.



Améliorer la relation Familles-Ecole
opération « Coup de pouce »

La Chaîne
des Savoirs

« Les profs, ils
ne nous
comprennent
pas !! »

« C'est
toujours les
mêmes
familles qui
viennent... »

→ De la colère individuelle à l'action collective
pour améliorer la relation familles / École

Pointer les incohérences... et les possibilités de changer les choses



Réalisation d'un clip pour :

Clip
présenté aux
pré-rentrées
auprès des
équipes
éducatives
des 2 lycées
le 31 août
2016

- **sensibiliser** les équipes éducatives aux difficultés de communication familles / Ecole
- parler de **l'illettrisme** à l'Ecole
- interroger et bousculer les **idées reçues**
- questionner les **pratiques**
- donner **envie d'agir...** pour changer les choses

Un exemple de prise de conscience... Des rencontres téléphoniques parents / profs

Bonjour, je ne vous dérange pas ?
Je suis Mme... ,
professeur principale de votre enfant
C'est pour parler de sa scolarité ...



Ah, bonjour,...
Je n'osais pas vous appeler pour en parler...

Un suivi pédagogique par téléphone, personnalisé, d'égal à égal, dans une relation privilégiée parents / enseignant pour faire le point sur la scolarité des élèves.

Les projets pour 2017...

- Présenter le clip dans les établissements scolaires
- Travailler sur les nouveaux bulletins
- Participer aux portes ouvertes des lycées et aux journées d'inscriptions des lycées
- Franchir les portes du collège... via la SEGPA
- S'inviter aux formations des enseignants...
- Faire une pièce de théâtre et la jouer...





ANNEXE 2

PRESENTATION DE QUELQUES ACTEURS DE L'ECOLE

POUVOIRS ORGANISATEURS

QUI

Le pouvoir organisateur d'un établissement d'enseignement est l'autorité, la ou les personne(s) physique(s) ou morale(s), publique(s) ou privée(s), qui en assume(nt) la responsabilité.

Les pouvoirs organisateurs sont officiels (publics) ou libres (privés)

pouvoirs organisateurs officiels	pouvoirs organisateurs libres
la Fédération Wallonie-Bruxelles les provinces les villes les communes la COCOF - Commission Communautaire française	des associations (asbl ou autres) confessionnelles ou non confessionnelles.

QUOI

- En étroite collaboration avec sa direction, le P.O. engage, évalue et nomme le personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement (enseignants, auxiliaires d'éducation, personnel ouvrier...).
- Il veille aux finances et aux bâtiments
- Il évalue son fonctionnement, son personnel et la mise en œuvre des projets

COMMENT

- Le P.O. mandate une direction pour gérer au quotidien les projets éducatif, pédagogique et d'établissement.
- Il tient des réunions régulières
- Il donne des mandats à certaines personnes : président, secrétaire, trésorier,...

ASSOCIATIONS DE PARENTS

QUI

L'Association de parents regroupe exclusivement des parents d'élèves ou responsables légaux. Elle se compose d'une assemblée générale et d'un comité.

Les associations de parents sont regroupées en fédérations :

la FAPEO, Fédérations des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Officiel
l'UFAPEC Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique

QUOI

- Elle doit faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la Communauté éducative (ex. : Aide à la réalisation de projets dans la vie de l'école, organisation de moments d'échanges et de rencontre entre parents et l'équipe éducative,...)
- Elle doit organiser une veille passive et active en vue d'informer le plus objectivement possible tous les parents d'élèves (ex. : Participation à la mise en place d'outils de communication, diffusion d'informations sur le site internet de l'école, dans le journal de l'Ecole,...)

COMMENT

Elle doit :

- Organiser, avec la direction, une assemblée générale au moins une fois par an ;
- Organiser des réunions de parents afin de débattre notamment des questions soulevées au Conseil de participation ;
- Assurer la circulation de l'information entre les parents d'élèves et leurs éventuelles organisations représentatives ;
- Susciter la participation active de tous les parents d'élèves de l'établissement en vue de leur permettre de jouer pleinement un rôle actif et responsable au sein de l'école et de favoriser la scolarité des enfants ;
- Emettre d'initiative des avis et/ou des propositions aux acteurs concernés.

QUI

Le Centre PMS est composé de psychologues (conseillers et assistants psychopédagogiques), d'assistants sociaux (auxiliaires sociaux) et d'infirmiers (auxiliaires paramédicaux) qui travaillent en équipe. Un médecin est également attaché à chaque Centre PMS.

Il y a des Centres PMS de la Communauté française, provinciaux, communaux et libres.

QUOI

- Le Centre P.M.S. développe des actions pour offrir à l'élève les meilleures chances de se développer harmonieusement, de préparer son futur rôle de citoyen autonome et responsable et de prendre une place active dans la vie sociale et économique.
- Il favorise la mise en place des moyens qui permettent d'amener les élèves à progresser toujours plus, et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle.
- Il soutient l'élève dans la construction de son projet personnel, scolaire et professionnel.

COMMENT

Dès l'entrée de l'enfant en 1ère maternelle et tout au long de sa scolarité, le Centre PMS offre un suivi psychologique, médical et social pour tous les élèves. Il est attentif à toute demande venant des parents, des élèves ou des enseignants afin de repérer les difficultés et de proposer les aides nécessaires.

En secondaire, le Centre PMS informe sur la structure de l'enseignement et accompagne l'élève dans la construction de son projet de vie scolaire et professionnelle. Il participe au conseil de classe.

Dès qu'un élève fréquente l'enseignement spécialisé, le Centre PMS chargé de la guidance dans l'école répond aux demandes et préoccupations des parents. De plus, il intervient dans la réorientation vers l'enseignement ordinaire ; le maintien en enseignement primaire spécialisé après 13 ans ; la prolongation de la scolarité au-delà de 21 ans ; l'intégration d'élèves dans l'enseignement ordinaire ; l'orientation vers un CEFA.

SYNDICATS

QUI

Les 3 grands syndicats : FGTB, CSC, CGSLB.

QUOI

Les organisations syndicales défendent les intérêts de leurs militants.

COMMENT

Les organisations syndicales participent aux travaux de concertation et de négociation avec le Gouvernement, qui conduisent à la signature de protocoles d'accord en matière statutaire, pécuniaire, ...

CHEFS D'ETABLISSEMENT

QUI

Pour pouvoir être directeur ou préfet, il faut :

- être nommé à titre définitif
- être porteur d'un titre pédagogique requis
- exercer une fonction comprenant au moins la moitié du nombre minimum d'heures requis pour former une fonction à prestations complètes
- compter l'ancienneté de service et de fonction

De plus il faut suivre une formation.

QUOI

Ses missions sont diverses et variées :

Au niveau général :

- mise en œuvre du projet pédagogique de son pouvoir organisateur
- organisation générale de son établissement scolaire

Au niveau relationnel :

- gestion et coordination de l'équipe éducative
- gestion des relations de l'école avec les élèves, les parents, ...
- assure le rôle de "relations publiques" avec des partenaires extérieurs

Au niveau administratif :

- il organise les horaires et attribution de son équipe éducative
- il gère les dossiers des élèves,
- Au niveau pédagogique et éducatif :
- il anime la politique pédagogique et éducative de son école et évalue la pertinence des actions, des méthodes, ...
- il met en œuvre le projet d'établissement
- il collabore, dans le respect de la liberté en matière de méthode pédagogique, avec le service général d'inspection et les autres services pédagogiques

ENSEIGNANTS

QUI

La personne qui a le diplôme requis

QUOI

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

COMMENT

A partir de sa formation initiale et en fonction du projet pédagogique de l'école, il met en place une pédagogie : « La pédagogie est constituée d'un ensemble de valeurs, de règles, de principes, de préceptes, de modèles...dont le but est de guider les interventions de l'enseignant de façon à optimiser les apprentissages de tous et chacun ».

Être pédagogue c'est avoir une triple préoccupation. Il faut :
mobiliser les élèves;
structurer les savoirs;
accompagner les parcours.

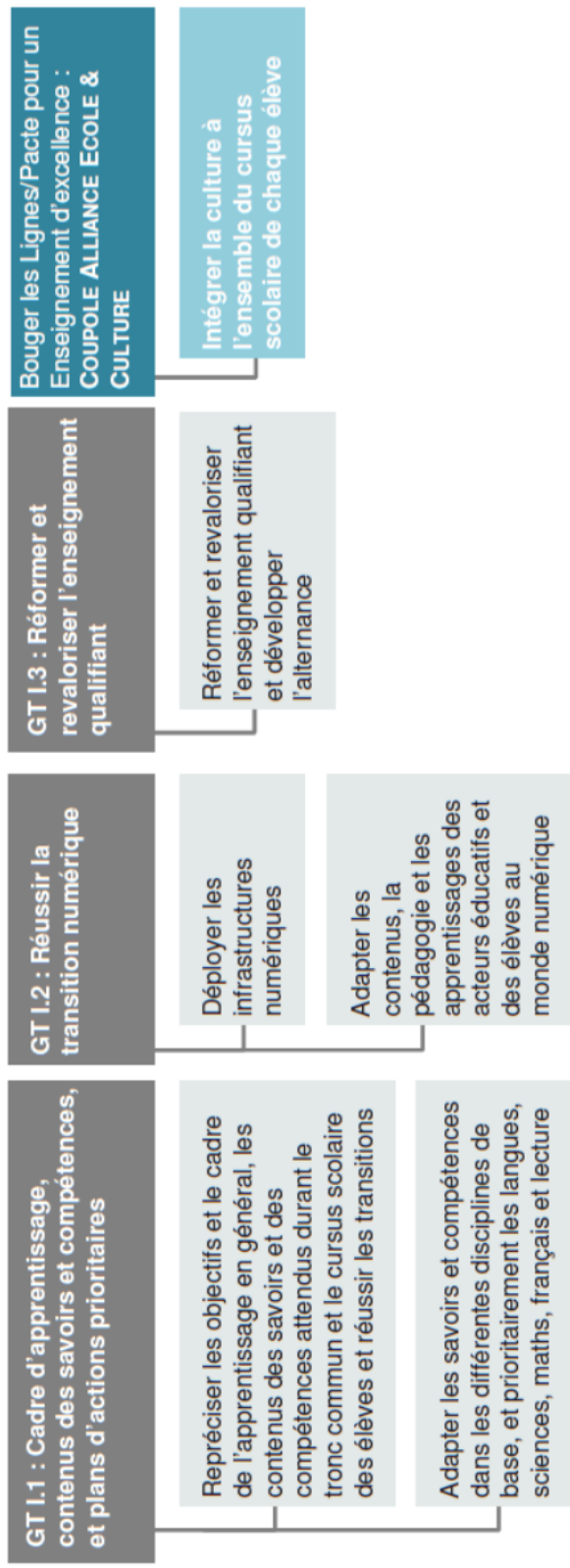
ANNEXE 3

GROUPES DE TRAVAIL DU PACTE D'EXCELLENCE

Phase 3 du Pacte - Objectifs et Groupes de travail – Axe I



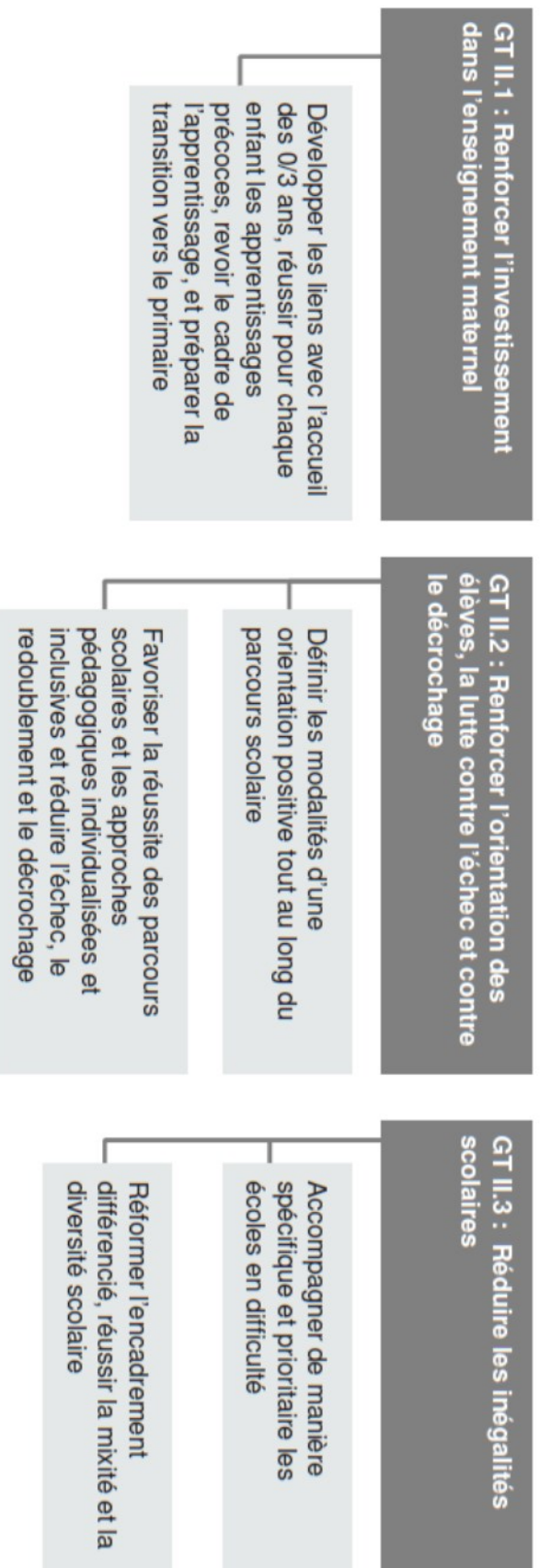
Axe thématique I: Adapter les compétences et savoirs aux besoins de l'école du 21^{ème} siècle



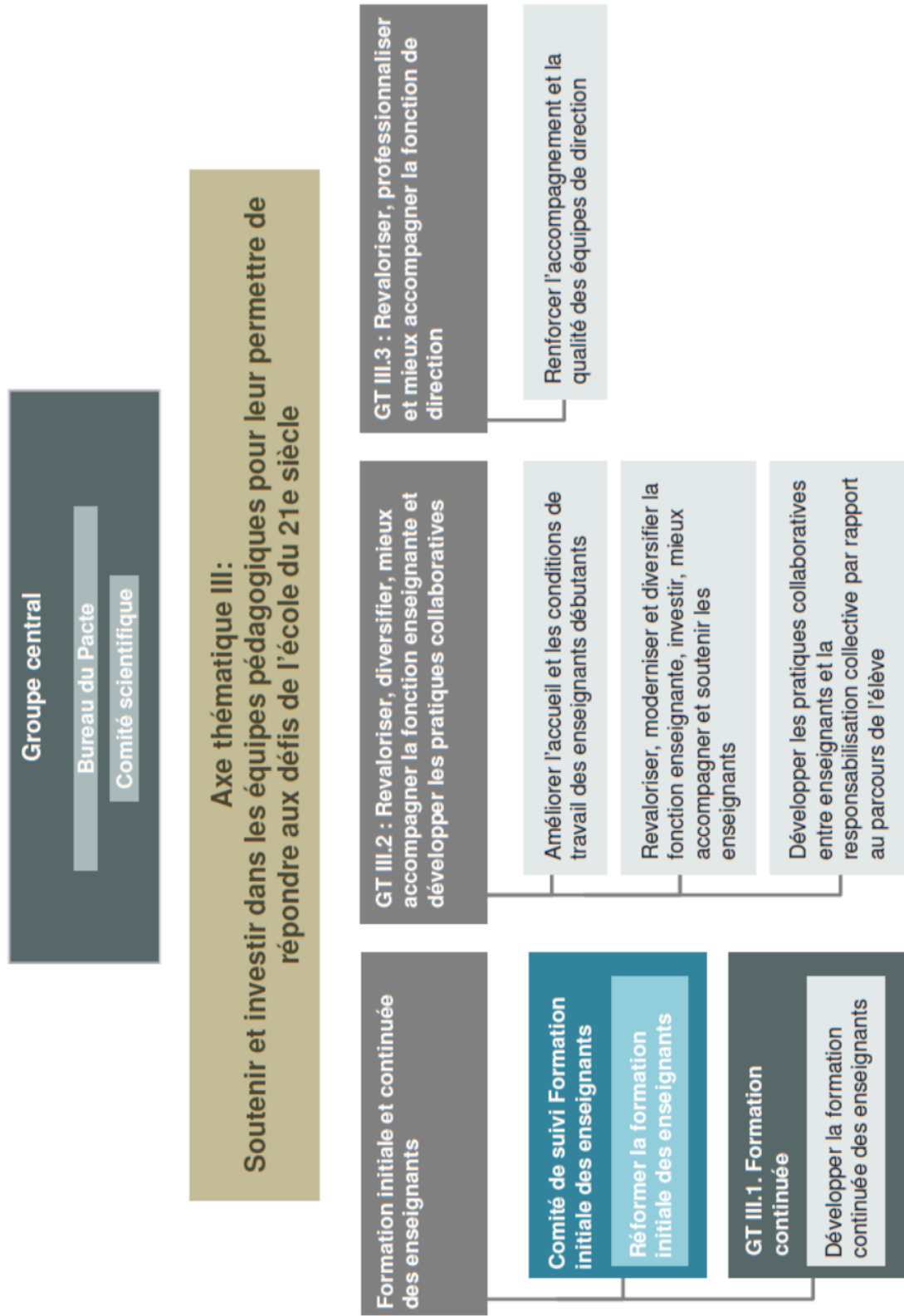
Phase 3 du Pacte - Objectifs et Groupes de travail – Axe II



**Axe thématique II :
Améliorer le parcours scolaire de l'élève et lutter contre les échecs et les inégalités scolaires**



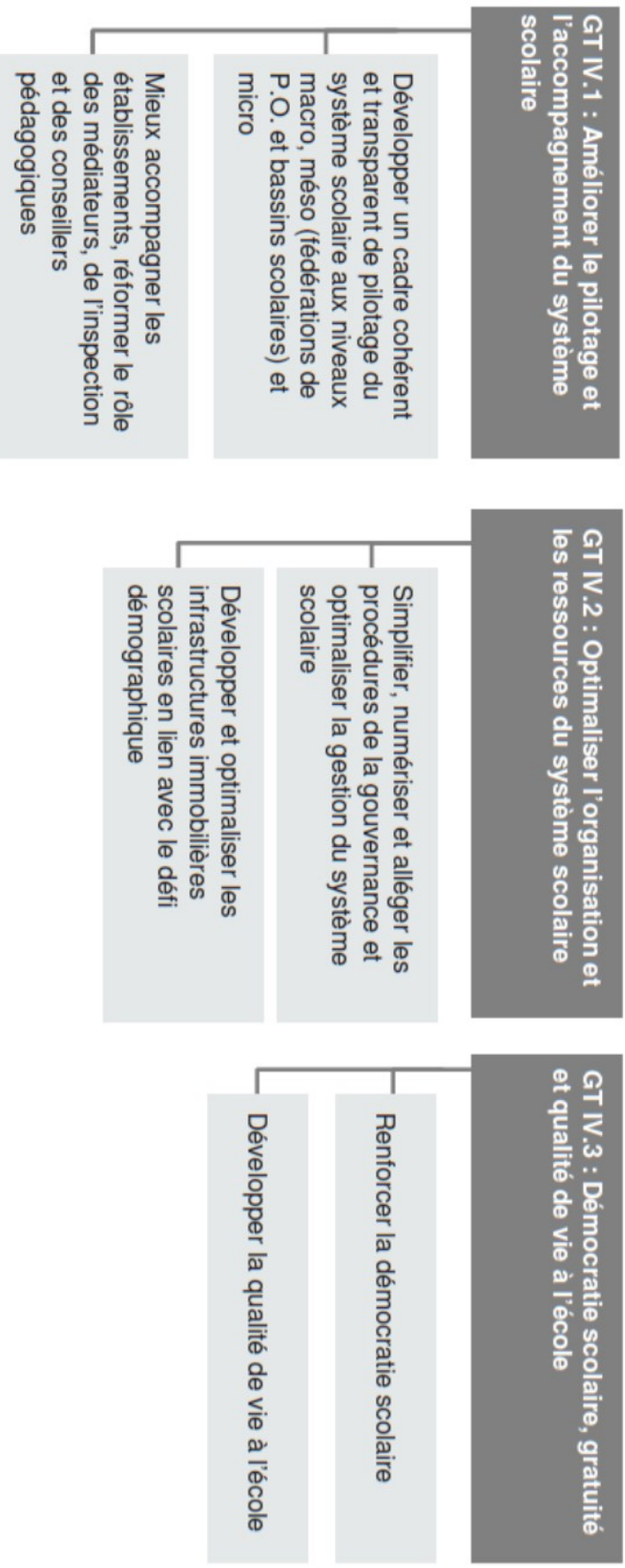
Phase 3 du Pacte - Objectifs et Groupes de travail – Axe III



Phase 3 du Pacte - Objectifs et Groupes de travail – Axe IV



Axe thématique IV:
Adapter la gouvernance du système scolaire en vue de responsabiliser ses différents acteurs, améliorer le pilotage du système et ses performances et optimiser l'organisation et des ressources



ANNEXE 4

QUELQUES ACTEURS QUI VEULENT CHANGER L'ÉCOLE



HISTOIRE

ChanGements pour l'égalité, CGé, est un **mouvement sociopédagogique** reconnu et soutenu par l'Éducation permanente **depuis plus de trente ans**. En 2007, CGé a obtenu la reconnaissance dans le cadre du Décret Éducation permanente de 2003.

MISSIONS

CGé a pour objet social de contribuer à **l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation en Communauté française de Belgique dans une perspective d'égalité et de démocratie**.

CGé est un lieu de rencontre et d'interpellation où des acteurs issus de l'école, du milieu associatif ou de la société civile partagent leurs points de vue dans le but de **produire des outils pédagogiques et des analyses** pour alimenter la réflexion de tous. Une particularité du mouvement est de mettre en évidence qu'une pratique pédagogique va toujours de pair avec une vision politique.

CGé édite la revue TRACeS, co-édite des ouvrages (collection : L'école au quotidien aux éditions Couleur livres), propose des **conférences et des formations**, et dispose d'un **centre de documentation** spécialisé dans le monde de l'éducation.

QUI

Afin d'organiser les différentes activités, plusieurs équipes et groupes de travail ont des responsabilités spécifiques (**l'équipe Politique**, le **Comité de rédaction**, **l'équipe Formation**, **l'équipe Rencontres pédagogiques d'été (Rpé)**, **l'équipe Pédagogie Institutionnelle(PI)**, **l'équipe Gestion**, le **groupe Communication**, **des groupes de travail**, **l'équipe des permanents**).

POSITION SUR L'ÉCOLE

En dépit de la démocratisation de l'enseignement, les possibilités scolaires des élèves sont toujours inégalement réparties suivant leur milieu social. **L'école, caisse de résonance de la société, porte sa part de responsabilité dans la reproduction des inégalités**. CGé vise à développer auprès de son public une compréhension et une analyse des mécanismes scolaires et sociaux qui produisent ces inégalités afin de les **dénoncer, de lutter contre leur perpétuation et de proposer des changements**.



HISTOIRE

Il y a plus de 25 ans, à l'initiative de quelques associations en Wallonie se développait un **Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté** organisé en association de fait. Cette démarche collective volontaire avait pour but d'être plus fort dans **l'interpellation du monde politique** en matière de **lutte contre la pauvreté** à travers **la participation des populations**.

L'évolution du Réseau et l'adaptation aux réalités associatives, conduisirent ses membres à la constitution en **association sans but lucratif en février 2003**.

MISSIONS

Le RWLP provoque l'existence d'espaces-temps de travail avec les pouvoirs publics (L'Etat Fédéral, la Région Wallonne, les Provinces, les Communes) et les autres acteurs de la société civile (les mutualités, les syndicats, d'autres réseaux, les relais sociaux, fédérations, etc). Le RWLP mène une action permanente prioritaire au travers de groupes de travail et d'espaces de dialogue/ négociation/ confrontation/ concertation, sur les droits essentiels pour que chacun traverse la vie dans des conditions correctes.

QUI

Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté asbl, composé aujourd'hui de 25 associations membres de l'assemblée générale et d'un ensemble de partenaires, active une démarche participative sur l'accès et l'exercice des droits des personnes en situation de pauvreté en Région wallonne, dans une préoccupation de Justice Sociale indispensable à une société démocratique.

POSITION SUR L'ECOLE

La pauvreté est une injustice criante en Wallonie, en Belgique, en Europe et dans le monde, à une époque où **les richesses** n'ont jamais été aussi importantes (les richesses matérielles et immatérielles). Toutefois, force est de constater que celles-ci n'ont jamais été autant **concentrées dans les mains d'un petit nombre au détriment du plus grand nombre**. Lutter contre la pauvreté nécessite donc que les pouvoirs publics s'intéressent aux Richesses et à leurs usages au bénéfice de Tous.

Alors que près d'un enfant sur quatre en Wallonie et quatre sur dix à Bruxelles vit dans une famille sous le seuil de pauvreté, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté asbl, lutte **pour la gratuité totale à l'école pour un accès de tous aux contenus organisés dans le cadre des politiques publiques dont fait partie l'école**.

TOUT AUTRE CHOSE

HISTOIRE

Nous sommes un **mouvement citoyen belge francophone**, cousin du mouvement néerlandophone Hart boven Hard. Nous nous sommes réunis avec la conviction que nous pouvons construire un large **mouvement citoyen proposant des alternatives au modèle de société dominant et pouvant renforcer le mouvement social contre les mesures d'austérité**.

Nous voulons stopper la progression d'un modèle sociétal qui valorise la compétition et l'individualisme, accentue la pression sur les plus faibles, déshumanise les rapports entre les êtres humains et se fout du long terme. Nous **travaillons à l'émergence d'un modèle sociétal alternatif en partant des milliers d'initiatives locales et sectorielles, en valorisant l'ouverture et le débat, et en cherchant à lier et concrétiser ce qui nous unit**.

QUI

Nous fédérons des citoyens et des collectifs déjà investis dans des luttes et des alternatives mais aussi des citoyens qui n'étaient pas encore engagés. **Nous sommes des citoyens de tous horizons, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, avec ou sans emploi, parents, profs ou élèves, artistes,...** 14041 personnes et 213 collectifs ont déjà signé notre appel.

Nous prôtons **un nouveau type d'action politique, souple, ouvert, créatif**.

Tout Autre Chose est un mouvement jeune, encore en cours de structuration. Il s'est donc organisé de manière pragmatique au fil des semaines. Des discussions internes ont en permanence lieu au sein du mouvement pour garantir un fonctionnement démocratique et assurer une bonne circulation des informations. Il y a quatre types de groupes :

- les groupes qui assurent la **coordination générale du mouvement**
- **les groupes de travail constitués autour d'une tâche** (Groupe communication, Groupe web, Groupe réflexion, Groupe stratégie, Groupe action, Groupe organisation, Groupe finance)
- **les groupes « alternatives »** constitués autour d'un sujet de société (Groupe tout autre école, Groupe travail digne, Groupe éco c'est logique, Groupe tout autre information, Groupe tout autre économie, Groupe tout autre action sociale, Groupe tout autre SNCB et d'autres en création)
- **les locales** (Il y a actuellement 12 locales à Bruxelles et en Wallonie)

POSITION SUR L'ÉCOLE

Le mouvement Tout Autre École est né début 2015 au sein du mouvement citoyen Tout Autre Chose.

Femmes ou hommes, jeunes ou moins jeunes, enseignant-e-s, parents, élèves, étudiant-e-s ou membres d'associations, nous venons d'horizons multiples et pas forcément du monde de l'enseignement, **partageant l'envie d'une tout autre école**.

Tout Autre École a donc pris le parti d'organiser **des ateliers en Wallonie et à Bruxelles où les citoyens et citoyennes étaient invité-e-s à venir partager leurs expériences, leurs idées et leurs suggestions à propos de l'école**. 800 personnes y ont participé. Il s'en est suivi la **rédi-**

tion d'un manifeste, résultat conjoint de la mise en commun des propositions des participants et d'un processus rédactionnel de quatre mois au cours duquel différentes versions ont été amendées.

Nous ne sommes pas tous et toutes d'accord avec chacun des mots utilisés dans le Manifeste, mais nous approuvons le projet global. Nous n'avons pas la prétention d'avoir dessiné l'école parfaite, ni celle qui nous correspond exactement à titre individuel, mais nous jetons les bases d'un projet collectif et fédérateur.



PROJET D'ECOLE : PEDADOGIE NOMADE

HISTOIRE

Pédagogie Nomade est **un collectif belge d'enseignants, d'éducateurs et de chercheurs en philosophie** qui travaille sur les rapports entre **école et démocratie**.

Durant l'hiver 2006-2007, Pédagogie Nomade a élaboré un « Projet d'école différente en Communauté Française ».

Le projet d'école a été remis en **février 2007** au Ministre de l'Enseignement en Communauté française. Le Ministre donne son accord début juillet et, **le 18 juillet 2008**, une convention est signée.

En novembre 2011, la ministre de l'enseignement a décidé, d'autorité, la fermeture de cette école dérangeante. Les élèves y étaient mis en situation de prendre en main leur destin, et c'est "dangereux pour les enfants"...

QUI

Le Conseil du gouvernement de la CF signe une convention passée entre Périple en la Demeure et la Communauté française, qui autorise **l'Athénée Royal de Vielsalm** à ouvrir une filière d'études expérimentales à Périple en la Demeure, pour le cycle secondaire supérieur - 4ème, 5ème et 6ème années. **Cette filière s'appelle Pédagogie Nomade.**

Cette école, compte **douze professeurs**, dont six temps plein pour **soixante élèves** qui proviennent de diverses régions de Belgique et de France. Ils sont souvent **en décrochage scolaire ou en froid avec l'école.**

Sa filiation idéologique et pédagogique avec le lycée expérimental de Saint-Nazaire et le lycée autogéré de Paris est clairement affichée : pédagogie institutionnelle, école participative, co-gestion.

POSITION SUR L'ÉCOLE

« Au bout de tout savoir et de tout accroissement de notre savoir, il n'y a pas un point final, mais un point d'interrogation" Herman Hesse

Ce projet s'appuie sur trois axes essentiels :

-Premièrement, un principe effectif **d'égalité radicale et scrupuleuse : professeurs et élèves**, à **égalité dans l'exercice du pouvoir**, décident de l'orientation et de l'organisation de l'école.

-Deuxièmement, **une participation de tous les membres de l'établissement à la gestion quotidienne de l'école**, qui permet d'étendre, de multiplier et de différencier les traditionnels « cours » par leur mise en pratique.

-Troisièmement, la mise en place de **diverses options pédagogiques qui transforment le rapport des élèves et des professeurs au savoir**.



HISTOIRE

Le 27 septembre 95, à l'occasion de la fête de la Communauté française de Belgique, alors que les profs francophones manifestent dans les rues de Namur, le journal Le Soir publie un article intitulé « Appel pour une école démocratique », signé par une quinzaine de personnalités issues des trois communautés linguistiques de Belgique. Dans les mois qui suivirent, plusieurs centaines d'enseignants francophones et néerlandophones ont signé ce texte.

MISSIONS

L'Aped analyse et combat tout ce qui contribue au maintien ou au développement des inégalités sociales à l'école : au niveau politique, économique, pédagogique. L'association cherche à rassembler ceux qui, en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles, veulent collaborer à la démocratisation de l'enseignement et d'en faire un instrument pour l'émancipation collective sur le plan social, économique, politique et culturel.

QUI

L'Appel pour une école démocratique est une ASBL ouverte à tous : enseignants, élèves, étudiants, parents, chercheurs, travailleurs... à tous ceux que la démocratisation de l'enseignement tient à coeur. Les membres adhérents payent une cotisation annuelle et peuvent, dans la mesure du possible et s'ils le souhaitent, participer aux activités d'un groupe régional de l'association.

POSITION SUR L'ÉCOLE

L'Appel pour une école démocratique (Aped) milite en faveur du droit de tous les jeunes d'accéder à des savoirs porteurs de compréhension du monde et à des compétences qui leur donnent force pour agir sur leur destin individuel et collectif.

Il dénonce les mécanismes économiques, les réalités institutionnelles, les choix budgétaires, les discours idéologiques et les pratiques pédagogiques qui tendent à maintenir ou à développer l'inégalité sociale devant l'école ou à réduire l'enseignement à une fabrique de main d'œuvre productive. Il étudie, encourage et diffuse activement, tout ce qui remet en question l'école comme appareil de reproduction des hiérarchies sociales existantes.



FAPEO

Fédération des Associations de Parents
de l'Enseignement Officiel

HISTOIRE

1966 – Naissance de la FAPEO

1968 – Reconnaissance de la FAPEO en tant qu'organisme national d'éducation populaire

1970 – L'arrêté royal du 26/01/70, constituant le Conseil National des Parents, reconnaît la FAPEO comme porte-parole des parents d'élèves de l'enseignement officiel. Un arrêté ministériel du 23/02/70 permet à la FAPEO de siéger au Conseil National de l'Enseignement de l'État. Pour la première fois en Belgique, des parents sont représentés au sein d'une instance officielle.

OBJECTIFS

- **Favoriser la participation active des parents**, notamment dans le projet d'établissement, et encourager la mise en place, dans l'école, de toute forme de structure de dialogue famille-école;
- **Assurer la défense des intérêts de tous les élèves de l'Enseignement officiel** et faire valoir les considérations pédagogiques et familiales là où d'autres considérations pourraient prédominer;
- **Promouvoir l'Enseignement officiel**;
- Promouvoir et veiller au respect, dans toutes les Ecoles Officielles, du **principe de neutralité**
- Grouper dans une **Fédération apolitique et respectueuse des convictions philosophiques et religieuses de chacun**, les **Associations de Parents** créées auprès des établissements de l'Enseignement Officiel de tous niveaux ;
- **Promouvoir la création des telles associations** ;
- Assurer la **représentation de ces associations auprès des Pouvoirs publics et tiers**.

Prendre toute mesure, émettre toute suggestion, donner tout avis qu'elle juge utile à l'éducation scolaire et parascolaire et à la formation des enfants fréquentant les établissements de l'Enseignement officiel.

QUI

Les associations de parents de l'enseignement officiel. Dans chaque école, **les parents ont le droit de créer une association de parents** et que le chef d'établissement est invité à promouvoir sa mise en place. Les associations de parents s'affilient à la FAPEO (cotisation de 20 € par

an).

POSITION SUR L'ÉCOLE

4 objectifs

1. **Un projet d'École de la réussite qui réserve une place de qualité à chaque enfant.**
2. **Un projet d'école ouverte au partenariat entre les différents acteurs socio-éducatifs dans et hors école, dans un esprit de coopération avec les élèves et les parents.**
3. **Un véritable pilotage du système éducatif au service des acteurs de l'école et au profit de tous les élèves.**

Une révision des modes de financement de l'école officielle afin que l'argument budgétaire ne puisse servir de frein à l'amélioration de notre système d'enseignement.

Pour atteindre ces quatre objectifs, les parents ont identifié dix chantiers à ouvrir de manière prioritaire.

Une école ouverte aux parents

Vers un réseau public unifié

Un pilotage effectif et transparent

Une école équitable

Sortir de la culture de l'échec

Une spécialisation de l'enseignement plutôt qu'un enseignement spécialisé

Une école qui valorise l'enseignement qualifiant

Une école qui intègre les bâtiments dans l'environnement global de vie

Une école qui offre une formation citoyenne pour tous

Une école où il fait bon vivre



HISTOIRE

Il a été fondé par Joseph Wresinski et les familles du camp de sans-logis de Noisy-le-Grand en 1957. Puis il s'est disséminé à travers le monde et a été créé officiellement en Belgique en 1971.

MISSIONS

Dans ce Mouvement, chacun, qu'il ait connu la misère ou non, a la conviction que la misère n'est pas une fatalité. Chaque personne est invitée à agir pour que tout être humain puisse mener une vie digne et soit reconnu pour ce qu'il peut apporter à la société. Elle est aussi invitée à traduire dans le concret de tous les jours ces autres façons d'être.

Le Mouvement ATD Quart Monde lutte pour les droits de l'homme, avec l'objectif de garantir l'accès des plus pauvres à l'exercice de leurs droits et d'avancer vers l'éradication de l'extrême pauvreté.

Il développe des projets sur le terrain avec des personnes qui vivent en situation de pauvreté ; il travaille pour sensibiliser l'opinion des citoyens et obtenir des changements politiques ; il promeut le dialogue et la coopération entre les différents acteurs sociaux.

Dans toutes ses actions, deux principes majeurs sont mis en œuvre :

- ▶ Penser et agir avec les personnes en situation de grande pauvreté, ce qui permet d'établir ensemble les conditions d'une véritable participation.
- ▶ Ne laisser personne de côté.

QUI

ATD Quart Monde est un mouvement qui rassemble des personnes vivant dans la grande pauvreté et d'autres citoyens engagés à leurs côtés. Ensemble ils luttent contre l'exclusion et l'extrême pauvreté. Ils agissent aussi pour la mise en œuvre des Droits humains pour tous. Le Mouvement ATD Quart Monde est ouvert à toutes les convictions philosophiques ou religieuses.

POSITION SUR L'ÉCOLE

Depuis plus de deux ans, ATD Quart monde a mis sur pied un groupe « Nos ambitions pour l'école » constitué de professionnels dans et hors l'école, de parents et de jeunes vivant des situations de grande pauvreté. Ce groupe construit collectivement 3 propositions concrètes qui permettraient une avancée significative vers l'école de la réussite de tous. Ces propositions seront adressées au pouvoir politique, et/ou aux pouvoirs organisateurs, et/ou aux formateurs d'enseignants.

"Vive les mots"

Les mots ne meurt jamais.
Ils dorment tranquillement dans un
coin.
Demain tu les retrouveras éveillés
t'attendant bien sagement.
Ta plume dansera librement sur ta
feuille.
Tu pourras crier haut et fort ta joie.

*** Vive les mots. ***

Écrit à Bruxelles
le 1^{er} mars 2017.
Chantal "Godard".

Petite fleur

Je suis une petite fleur toute fraîche,
toute belle.
Je pousse au pied d'un arbre.
J'y suis bien protégée du froid.
Quand mon ami le soleil brille,
il me réchauffe la tige et mes
pétales.
Ne me cueiller pas.
Je veux vivre longtemps.
© Château-Chinon le 6 janvier 2017
Chantal Godard

Mes notes



Avec le soutien de